HISTORIA magazine

95

Hebdomadaire paraissant le lundi - n° 337 - France 3,50 F
Belgique 35 FB/Suisse 3,50 FS - UNE PUBLICATION TALLANDIER

LA GUERRE D'ALGÉRIE



APRÈS LA RÉVOLTE : LES MOTIFS D'UN ÉCHEC



Couverture : Photo Yan Berry/Magnum



DE LA GUERRE A LA GUERRE CIVILE

Jean FONTUGNE

EN ce début du mois de mai 1961, tout paraît être rentré dans l'ordre. D'une part, les hautes autorités, un moment éloignées d'Alger, occupent à nouveau la Délégation générale, d'autre part, les fonctionnaires ou cadres militaires qui n'ont pas pris parti retrouvent leurs bureaux ou leurs unités.

Et pourtant, dans le discours prononcé le 8 mai, le général de Gaulle fait le point de la situation mais il parle essentiellement de sanctions et de mesures de répression !

C'est qu'en effet, si les services de l'administration semblent maintenant fonctionner normalement, l'O.A.S. multiplie ses activités : les attentats sont chaque jour plus nombreux aussi bien en métropole qu'en Algérie.

Malgré les renforts de police et les mesures de contrôle de tout ordre, les commandos sont rarement arrêtés et poursuivent impunément leur action. De son côté, l'A.L.N., en dehors de quelques rares embuscades, ne fait preuve que de peu d'initiatives sur le terrain. Même dans les centres urbains on note une nette baisse du terrorisme. Faut-il y voir une des conséquences des divisions qui s'aggravent de jour en jour en Tunisie entre les politiques du G.P.R.A. et les cadres supérieurs de l'A.L.N. ou simplement les ordres donnés aux djounoud *au lendemain du putsch et à la veille de nouvelles négociations ?*

Il ne fait, en effet, plus de doute que le gouvernement français, sans tenir compte de la guerre civile décidée par l'O.A.S. et devant l'aggravation de la situation sociale marquée par des grèves multiples, a décidé de mettre un terme à l'affaire algérienne.

Dès le 20 mai, c'est le délégué général et le commandant des forces françaises en Algérie qui annonceront officiellement une trêve unilatérale alors que, le même jour, les représentants du G.P.R.A. arrivent à Évian.

C'est également dans le même temps qu'est fixée l'ouverture du procès des généraux Challe et Zeller et que Paris s'apprête à recevoir le président Kennedy. Les preuves de bonne volonté données par le gouvernement français pour mettre un terme au conflit ne pouvaient qu'impressionner favorablement le président des États-Unis.

J. F.

Sommaire n° 95 - Historia magazine n° 337



Keystone

Fernand Gambiez, général courageux.



Keystone

Robert Buron : tient son journal.



Dalmas

Jean Morin : obtempère sagement.



E.C.P.A.

Vézinet : résiste aux légionnaires.

Brezenec

In-Salah, chef-lieu de la commune indigène du Tidikelt, dépendant du territoire des Oasis. C'est là que sont conduits les prisonniers de marque des putschistes.

INTERMÈDE SAHARIEN...

Le marché d'In-Salah, petite ville pittoresque bâtie, dans le style néo-soudanais, en argile rouge : un lieu animé.



B. Schneider

TOUT le monde consigné au salon! Interdiction de monter dans les chambres!

Les légionnaires parachutistes, qui, pour la plupart, s'expriment entre eux dans la langue de Goethe, veillent à ce que la consigne soit respectée en faisant les cent pas devant les grandes baies. Depuis trente-six heures déjà, depuis que les hommes du 1er R.E.P. se sont emparés d'Alger, le palais d'Été est aux mains des insurgés. Le délégué général, Jean Morin, son hôte, Robert Buron, ministre des Transports, le préfet Auber, directeur de la sûreté, leurs collaborateurs, les femmes, les enfants — au total une vingtaine de personnes —, tout le monde est bouclé.

Trois messages, ou l'éphéméride d'une courte révolution



Gamma

Coup de Fréjac, directeur de l'Information en Algérie, ▶ annonce la fin du putsch. Après quatre jours et cinq nuits. Apprenant que « quelque chose se passait », il avait dit à Morin, la nuit du putsch : « Je n'ai pas une âme de prisonnier. Je pars. Leur histoire ne peut durer au-delà de trois semaines. Il est préférable de se cacher quelques jours, puis de voir ce qu'on peut faire. »

N° 4 0 2 3 /3/OPE.

« DEPUIS CE MATIN 22 AVRIL 1961 LE COMMANDEMENT EN CHEF CIVIL ET MILITAIRE EN ALGERIE EST EXERCE PAR LE GENERAL D'ARMEE AERIENNE MAURICE C H A L L E STOP - DU FOND DE LA CONSCIENCE JE FAIS CONFIANCE AUX AVIATEURS DE LA 5EME REGION AERIENNE POUR MAINTENIR LEUR COHESION ET LEUR UNITE DERRIERE CE CHEF DONT JE VOUS TRANSMETTRAI LES ORDRES - SIGNE : GENERAL B I G O T.

Message du général Bigot du 22 avril informant la base aérienne 148 de la prise du pouvoir par le général Challe.

DU COMMANDANT DE LA B A S E.

- - - -

Les prescriptions du message N° 4023/3/OPE du 22 AVRIL 1961 sont annulées - La Base Aérienne N° 148 ne reconnaît plus que l'Autorité du Gouvement légal..

Le Lieutenant-Colonel Commandant la Base continue à assurer la responsabilité du Commandement dans ce sens -

Les ordres donnés à son échelon n'auront pas d'autre but que la sauvegarde des Installations et le Maintien de l'Ordre à l'intérieur de la Base -

Note du 24 avril du commandant de la base stipulant qu'il ne reconnaît que l'autorité du gouvernement légal.

- ORDRE DU JOUR -

OFFICIERS - SOUS-OFFICIERS - SOLDATS DE L'ARMEE DE L'AIR EN ALGERIE, JE VOUS FELICITE DE VOTRE ATTITUDE AU COURS DE CES DURES ET TRAGIQUES JOURNEES, VOUS AVEZ PERMIS PAR VOTRE DETERMINATION ET VOTRE FIDELITE AU GOUVERNEMENT DE LA FRANCE ET AU CHEF DE L'ETAT, LE GENERAL DE GAULLE, LE MAINTIENT DE LA LEGALITE FRANCAISE UN INSTANT EBRANLE - STOP - VOTRE UNANIMITE ET VOTRE DEVOUEMENT ONT APPORTE LE SOUTIENT INDISPENSABLE ET EFFICACE POUR L'ACCOMPLISSEMENT DE MA TACHE - JE VOUS EN REMERCIE DU FOND DU COEUR - STOP - MAINTENANT NOUS DEVONS PANSER LES PLAIES ET REPARER LE MAL FAIT PAR QUELQUES EGARES - STOP - TOUT D'ABORD JE VOUS DEMANDE DE MAINTENIR VOTRE COHESION ET VOTRE DISCIPLINE DERRIERE VOS CHEFS QUI SONT CONFIRMES DANS LEUR COMMANDEMENT - AINSI SERA MAINTENUE LA FORCE ET L'AUTORITE DE L'ETAT - STOP - NOUS DEVONS AUSSI RETROUVER IMMEDIATEMENT LA TOTALITE DE NOS ACTIVITES OPERATIONNELLES, LA LUTTE CONTRE LE F.L.N. CONTINUE, L'ORDRE DOIT ETRE RETABLI COMPLETEMENT POUR LE BIEN DE LA FRANCE ET DE L'ALGERIE - STOP - JE SAIS QUE JE PEUX AVOIR CONFIANCE EN VOUS TOUS ET VOUS EXPRIME LA FIERTE QUE J'AI A VOUS COMMANDER - VIVE LA FRANCE - STOP - SIGNE : GENERAL M. FOURQUET.-

Documents R. Bail

Message de félicitations, en date du 27 avril 1961, de la Vᵉ région aérienne à la base aérienne 148.

en profitant de la confus

Il était un peu plus de 2 heures dans la nuit du 21 au 22 avril lorsque les commandos parachutistes du commandant Robin — une soixantaine d'hommes au total — ont escaladé les murs du parc, coupé à la cisaille le cadenas de la grille d'honneur, envahi le palais d'Été.

A leur tête, le commandant Forhan, chargé par les chefs du coup de force de s'assurer de la personne du délégué général. Il a, en plus, mis la main — c'était inattendu — sur un ministre de De Gaulle de passage à Alger... Profitant du brouhaha, de la confusion provoqués par l'intrusion des paras, Jean Morin a pu alerter Paris par téléphone. A mots couverts, il a expliqué à Michel Debré qu'il était prisonnier.

Il a appelé ensuite les superpréfets de Constantine et d'Oran ainsi que le général Bigot, qui commande l'aviation, et l'amiral Querville, patron de la marine. Mais bien vite on lui a coupé la ligne.

Autour d'une grande table

Le jour était levé lorsqu'une dizaine de civils se réclamant de l'O.A.S. se sont présentés au palais d'Été :

« Nous venons vous relever. Laissez-nous nous occuper de ces gens-là. Nous les connaissons bien et nous savons comment les traiter... »

Le commandant Forhan les a fermement invités à quitter les lieux, au grand soulagement des prisonniers.

La première matinée de captivité s'écoule, morne, inquiète. Étrange situation que celle de ces hommes, de ces femmes, incertains du sort qui les attend. Tout est possible. Leur « geôlier en chef », comme ils l'appellent, ne sait absolument pas ce que l'on fera d'eux. Il a l'ordre de ne laisser sortir personne. Alors, il exécute. C'est tout! Les légionnaires, eux, ne répondent pas aux questions des prisonniers. Buron prend des notes. Morin écoute la radio...

A l'heure du déjeuner, tout le monde se retrouve autour d'une grande table : le délégué général, sa famille, ses collaborateurs les plus proches, Auber, Le Guilloud, directeur de la construction, le ministre et ceux qui l'accompagnent dans son voyage : René. L'Helguen, François Lefebvre. Dans l'après-midi, les captifs apprennent que les nouveaux maîtres d'Alger ont l'intention de « déporter » loin de la Ville blanche toutes les personnalités gardées à vue. On se couchera tôt ce soir au palais d'Été en prévision du départ.

Dimanche matin, rien ne se passe. Robert Buron déplie les premiers journaux relatant le coup de force : « Je lis attentivement le texte de la proclamation de

on que l'arrivée des paras a provoquée, Jean Morin a pu alerter Paris



P. Habans/Paris-Match

Le putsch a échoué et les « déportés d'In-Salah » sont libérés. Le visage réjoui, ils descendent du *Noratlas* qui les a ramenés à Alger. Les vacances sont finies.

l'état de siège, écrit-il dans son calepin (1). L'article 5 m'a beaucoup frappé et pour cause. Il est ainsi rédigé : *Les individus ayant participé directement à l'entreprise d'abandon de l'Algérie ou du Sahara seront mis en état d'arrestation et déférés devant un tribunal militaire qui sera incessamment créé pour connaître des crimes commis contre la sûreté de l'État. Le comité militaire aura seul qualité pour ordonner les arrestations.*

» Cela nous promet un procès curieux mais qui risque de se terminer mal si les insurgés conservent quelque temps la main sur l'Algérie sans pouvoir s'imposer en métropole, estime le ministre des Transports.

» Moi d'un côté, Morin et ses collaborateurs de l'autre, nous risquons d'être « bons ». Nous n'en sommes pas encore là, toutefois, et du moment que nous n'avons pas été exécutés hier matin... »

Le reste de la journée, les représentants de la République tuent le temps en jouant au bridge, auquel excelle le délégué général. Ils analysent longuement les bulletins d'informations des radios qui semblent indiquer que l'insurrection gagne du terrain. Le moral des prisonniers baisse d'heure en heure. Leur nombre s'est accru d'une unité avec le procureur Jourdan, arrêté la veille au palais de justice.

(1) Il relatera ses mésaventures plus tard, dans ses *Carnets politiques*.

Dans la soirée toutes les oreilles sont tendues vers les transistors pour entendre le message du général de Gaulle :

« Au nom de tous les Français, j'ordonne que tous les moyens, je dis tous les moyens, soient employés pour barrer partout la route à ces hommes-là [les généraux putschistes]. En attendant de les réduire [...], j'interdis à tout Français, et d'abord à tout soldat, d'exécuter aucun de leurs ordres. L'avenir des usurpateurs ne doit être que celui que leur destine la rigueur des lois... »

Le moral remonte à l'audition de ces phrases énergiques qui émeuvent et subjuguent tout à la fois les prisonniers. Le moral remonte, mais pas parmi les gardiens. Robert Buron a saisi chez eux les premières réactions de découragement. Il note :

« J'aperçois trois paras qui utilisent leur transistor. Ils écoutent le général de Gaulle. Un quatrième soldat, qui s'est joint à eux, hoche la tête et quand le message est terminé, il déclare avec un impayable accent tudesque : « Eh pien, les chénéraux, » ils nous ont voudus dans le mertier. »

» Nous aussi avons senti en entendant le chef de l'État que l'échec du « quarteron » de généraux était acquis, ajoute le ministre du général. Quelle différence entre la certitude exprimée par le président de la République et l'hésitation dont témoignent les rebelles, qui, après deux jours, n'ont pas pu décider encore que faire de nous. Notre conclusion à tous est unanime : ce n'est qu'une question de temps. »

L'euphorie succède à l'inquiétude parmi les captifs. Ils évaluent, ils apprécient, ils supputent, les uns avec fièvre, les autres avec philosophie, le temps qu'il faudra pour que s'effondre l'entreprise hasardeuse de Challe et de ses amis. Les commentaires vont bon train et le salon du palais d'Été a ce soir un petit air de café du Commerce. Mais voilà que le commandant Forhan apporte, peu après 22 heures, les ordres du nouveau commandant en chef.

Les hommes seront acheminés vers un camp du Sahara. Ils devront se tenir prêts pour le départ à 23 h 30. Les femmes et les enfants demeureront au palais d'Été mais n'auront pas le droit d'en sortir jusqu'à nouvel ordre.

Faut-il obtempérer? Faut-il résister? Très vite, Jean Morin, Robert Buron et ceux qui les entourent optent pour le premier terme de l'alternative. La victoire de la République ne fait pas de doute. Dès lors, à quoi bon prendre le moindre risque?

D'ailleurs, il faut songer aux familles qui resteront et tiennent lieu d'otages en quelque sorte.

2 heures du matin. En convoi, les prisonniers du palais d'Été prennent la route, solidement encadrés. Le délégué général a pris place à l'arrière d'une voiture civile ▶

Les dramatiques



Pestourie

le petit général tente d'arrêter les G.M.C.

dont les poignées intérieures ont été enlevées. Près du chauffeur se tient un sous-officier para, mitraillette à la main. Le convoi s'arrête quelques instants à la sortie d'Alger. Puis il repart, grossi de plusieurs autres véhicules : le général Gambiez, le général Vézinet, le général de Saint-Hillier, arrêtés en différents points de la ville, sont eux aussi du voyage forcé.

Vézinet est ceinturé

A Maison-Blanche, tout le monde met pied à terre. Le bidasse qui a conduit Robert Buron profite d'un moment propice pour lui manifester sa sympathie. Il glisse à l'oreille du ministre : « Je suis du contingent, moi. Nous sommes avec vous, mais que pouvons-nous faire? Nos officiers sont devenus fous, mais nous sommes certains que de Gaulle l'emportera. »

Dans une petite salle d'attente des inspecteurs de police fouillent les voyageurs malgré eux, confisquent les papiers. Les réflexions qu'a griffonnées à la hâte le ministre des Transports depuis le début de l'affaire se retrouveront un peu plus tard sur le bureau du général Challe. Les nouveaux venus racontent comment ils se sont fait « prendre aux pattes ». Et d'abord le commandant en chef, Fernand Gambiez : il est allé avec Saint-Hillier au-devant de la colonne du 1er R.E.P. qui, partie de Zéralda, s'apprêtait à envahir Alger. Au risque de se faire écraser, le petit général — « Nimbus », comme l'appellent affectueusement ses officiers — a tenté d'arrêter les G.M.C. bourrés de légionnaires, en se plaçant au milieu de la chaussée, les bras en croix dans la lueur des phares.

— Ne te dégonfle pas! Passe dessus! hurlait une voix au chauffeur.

Le lourd véhicule ne s'est arrêté qu'à cinq centimètres du commandant en chef.

Non, rien de rien,
Non, je ne regrette rien...

Ce 27 avril 1961, douze cents « bérets verts », entassés dans leurs camions, douze cents hommes partagés entre la colère et le chagrin, clament, en traversant pour la dernière fois leur bonne ville de Zéralda, le refrain sur lequel Édith Piaf fait fredonner tout Paris... Non! ils ne regrettent rien. Et si c'était à refaire, ils recommenceraient.

L'ordre est venu de l'Élysée le lendemain de l'effondrement du putsch : tous les officiers du 1er R.E.P., l'unité qui a servi de

— Retournez immédiatement à Zéralda, a-t-il ordonné à l'officier qui se tenait près du chauffeur.

— Vous n'êtes plus dans la course, c'est Challe qui commande, a répondu le para.

Et la colonne a poursuivi son chemin. Un peu plus tard, devant le G.G., l'obstiné Gambiez a tenté de s'interposer une nouvelle fois lorsque les légionnaires ont ouvert les grilles. Là, il a été bousculé par un sous-officier à béret vert. Cette fois, il ne lui restait plus qu'à partir. Il est monté dans la voiture de Saint-Hillier et a donné ordre au chauffeur de démarrer. Alors un

ux des « bérets verts » du 1er R.E.P. à Zéralda

◀ **A Zéralda, la population s'est massée pour dire adieu à ses légionnaires. Le 1er R.E.P. est dissous. Anéantie à Cao Bang, puis à Dien Bien Phu, cette unité d'élite meurt aujourd'hui une troisième fois.**

fer de lance à l'insurrection, doivent se constituer prisonniers. Il n'en sera laissé qu'un seul par compagnie. Le régiment abandonnera ses cantonnements de Zéralda et gagnera Sidi-Bel-Abbès où il sera dissous... Demain, le prestigieux R.E.P. aura cessé d'exister.

Le colonel Guiraud, qui se trouvait en permission lors du déclenchement du putsch, a rejoint ses hommes quelques heures après la reddition de son second, le commandant Denoix de Saint-Marc. Il les a trouvés nerveux, excités, pas du tout décidés à s'incliner. Beaucoup parlent de livrer un baroud d'honneur, de « faire Camerone » ici même.

Le colonel s'emploie à leur représenter que toute résistance est désormais inutile. Les blindés de la gendarmerie cernent la base, prêts à donner l'assaut comme ils en ont reçu l'ordre si les « bérets verts » s'obstinent. La plus grande partie de la flotte, arrivée la veille de Toulon, est là, à quelques encablures, ses canons pointés sur Zéralda. Le porte-avions Arromanches *tourne en rond non loin du rivage depuis le lever du jour...*

Plus de trois mille citations

Allons! il faut céder. C'en est fini du R.E.P.... Créé au lendemain de la guerre 1939-1945, le régiment a été deux fois sacrifié en Indochine. D'abord, lorsqu'il s'est agi de dégager la colonne Lepage, encerclée dans les calcaires de la haute région tonkinoise : il n'en revint que sept légionnaires, pas un de plus. Ensuite, à Dien Bien Phu, où, pendant quatre mois il fut engagé sans interruption.

Reconstitué, le 1er R.E.P. devait participer, dès 1955, à la lutte contre l'A.L.N. Au cours d'innombrables actions, il a mis hors de combat près de 8 000 « fells » et il a récupéré 5 000 armes. Mais aussi il a eu plus de 300 tués et quelque 500 blessés. L'un de ses chefs, le colonel Jeanpierre, a trouvé lui-même la mort au combat dans la région de Guelma. Pendant son seul séjour en Algérie, le 1er R.E.P. a reçu, pour ses légionnaires-parachutistes, plus de trois mille citations. Son drapeau porte cinq palmes et la fourragère aux couleurs de la médaille militaire. En 1948, le général Vanuxem lui a décerné le titre de « premier régiment de choc de l'armée française ».

De tout cela, de toute cette gloire, il ne restera, demain, que des souvenirs...

Dans le camp installé à l'abri des pins et des eucalyptus, la nervosité monte d'heure en heure au début de l'après-midi. Les blindés de la gendarmerie resserrent leur étreinte. Visiblement affolées, des femmes d'officier entrent et sortent au volant de leur voiture.

Vers 13 heures, une épaisse fumée noire s'élève d'un baraquement : le régiment brûle ses archives. Puis des explosions retentissent. Les « bérets verts » font sauter leurs obus de mortier. Ils sabordent aussi le mess et la cantine, témoins de chaudes soirées entre hommes et des joyeuses beuveries qui marquaient les retours d'opérations réussies.

– Nous ne voulons rien laisser, déclare un sous-officier. C'est la légion qui a construit ce camp. Personne n'en profitera après elle.

Une corvée de légionnaires est envoyée en ville acheter des valises, tandis que des officiers parcourent la ville en voiture en lançant de grands coups de klaxon. C'est le signal. Aussitôt la population européenne de Zéralda se dirige vers le camp pour dire adieu à « son » régiment. On va « les » saluer une dernière fois.

Les boutiquiers baissent leurs rideaux. Les jeunes filles – les « petites alliées » – portent des brassées de fleurs. Une gamine vêtue de bleu répète le compliment dactylographié qu'elle tient à la main : « A nos glorieux légionnaires. »

Pour tous, la porte du camp s'ouvre. Pour tous, excepté les journalistes, qui stationnent devant la barrière depuis le matin. Ils sont chassés au loin, la mitraillette dans le dos.

– Bande de charognards! lance un officier. Vous ne verrez pas pleurer les légionnaires.

Même les cinéastes du service cinématographique des armées sont refoulés. Pas question de filmer la mort du R.E.P.

– Vous êtes venus pour la curée? Vous allez être servis! ajoute le même officier.

Tandis que le clairon sonne le rassemblement, des coups de feu, des rafales de mitraillettes se font entendre. Des clameurs éclatent. Des altercations aussi. Quelques légionnaires ont copieusement noyé leur chagrin dans tous les flacons qu'ils ne pourront pas emporter...

Et puis c'est le silence. Une ultime et bouleversante cérémonie aux couleurs réunit autour du grand mât blanc, mêlés à la population de Zéralda, ces valeureux baroudeurs, jeunes d'Algérie et vétérans d'Indochine.

En fin d'après-midi, les hommes embarquent dans les camions couleur sable. Un officier, ou un sous-officier, se tient près du chauffeur. Certains crient « De Gaulle au poteau! », d'autres, « Algérie française quand même! ». Sur les joues de quelques-uns des larmes coulent. D'autres s'efforcent de sourire à la foule qui s'époumone à hurler « Vive la légion! Vive la légion! ».

Le convoi aux quelque 80 camions sort en trombe du camp. Les hommes répondent aux fleurs qui leur sont jetées par des rafales de mitraillette tirées en l'air, par des tirs de fusées multicolores. La colonne traverse Zéralda où les Européens qui n'ont pu se rendre au camp courent sur les trottoirs, leur lançant un ultime adieu.

Au sortir de la ville, les musulmans aussi sont groupés sur le passage des « bérets verts ». Mais eux sont silencieux et leurs visages s'éclairent d'une satisfaction contenue.

Un à un, les lourds camions passent au milieu des cris, des larmes, des baisers envoyés à la volée. De la colonne, couvrant le grondement des moteurs, s'élève maintenant le refrain de la rengaine à la mode :

Non, rien de rien,
Non, je ne regrette rien...

jusqu'à ce que le dernier véhicule ait disparu dans un nuage de poussière, là-bas, dans un tournant, à la sortie de Zéralda, où les « bérets verts » du 1er R.E.P. ne reviendront plus.

Pierre-Albert LAMBERT

capitaine para a lâché une rafale dans les pneus.

« Venez avec moi, a dit l'officier. Je vous emmène chez Challe. »

Un peu plus tard, les deux généraux se sont retrouvés à la caserne Pélissier où un officier de l'état-major du commandant en chef l'a invité à reprendre ses fonctions mais sous les ordres de Challe. S'il acceptait, il pourrait regagner sa villa où le chef du putsch irait le voir.

« Dites à Challe que j'ai oublié que nous étions camarades de promotion. Lorsque je le reverrai, je ne lui serrerai pas la main. Je ne lui adresserai pas la parole. »

Les putschistes ont compris qu'ils n'en tireraient rien. Ils n'ont pas insisté.

Quand ils ont voulu arrêter le général Vézinet à la caserne Pélissier, les paras légionnaires sont tombés sur un « os ». Cet ancien compagnon de Leclerc, gaulliste à tout crin, ne s'est pas laissé emmener comme ça. Il a fallu le ceinturer au moment où il saisissait son pistolet et l'embarquer de force. Dans sa précipitation à neutraliser le général, un légionnaire s'est blessé et a taché de son sang la vareuse étoilée.

Le colonel Moullet, chef de l'état-major opérationnel installé à Fort-l'Empereur, a été « cueilli », sans avoir eu le temps de faire un geste, par un commando ayant à sa tête le capitaine Mosconi, parachutiste de réputation mondiale : il est recordman de saut en parachute sans inhalateur. Cela ne console pas le colonel Moullet, en route lui aussi pour In-Salah.

4 heures du matin. Embarquement dans un *Noratlas* aux banquettes inconfortables. Une demi-douzaine de paras, la mitraillette sous le bras, jouent les convoyeurs. Prenant la situation du bon côté, les prisonniers plaisantent, échangent quelques bons mots dont Challe, Zeller et Jouhaud font les frais. Au commandant Forhan, qui s'étonne de cette bonne humeur, l'un des « déportés » lance :

« Pourquoi voudriez-vous que nous nous fassions du souci? Nous savons comment tout cela se terminera. Si nous devions nourrir quelque inquiétude, ce serait pour vous, commandant, car bientôt c'est vous qui vous trouverez à notre place. »

Douche commune

Après trois heures et demie de vol, l'appareil et ses occupants somnolents se posent sur la piste d'In-Salah, à 1 200 kilomètres d'Alger. Un autre appareil atterrit quelques instants après, apportant un autre contingent de prisonniers : les généraux Gombault et Leroux, les colonels Debrosse, Faig, Bazoncourt, Ceccaldi, les commandants Degast et Artignan, le président de l'Association pour le soutien au général de Gaulle, Claude Raybois, le préfet de police d'Alger, René Jannin.

En jeep, les prisonniers sont conduits au bordj d'In-Salah, installé au milieu des sables. Cela ressemble plus à un monastère du désert qu'à un palace. Dix-huit chambrettes cellules équipées d'un minuscule lavabo, meublées d'une chaise et d'un lit de fer. C'est tout! Douche commune : une seule pour vingt personnes. De rares sièges à la turque pour commodités... Il faut attendre son tour... Voilà qui change bigrement du palais d'Été!

Le ministre Buron, qui doit se contenter d'une de ces cellules, constate que les « préfets » ont réussi à se faire affecter de vraies chambres dans la partie du bordj aménagée en hôtel. « J'y fais une incursion, note-t-il dans son carnet, et je m'aperçois que ces messieurs ont des douches individuelles. Décidément, la haute administration a le sens du confort. »

Après le déjeuner pris en commun dans la salle à manger de l'hôtel, un lieutenant informe Buron, Morin et le général Gambiez qu'ils ne doivent pas quitter leur chambre où ils sont consignés jusqu'à nouvel ordre. Véhémente protestation des deux hommes.

« Ce sont les ordres », répond l'officier comme en s'excusant.

« Vous n'avez d'ordre à recevoir que du général Gambiez », rétorque le ministre.

Un légionnaire d'origine belge est affecté au général en chef et au ministre des ▶

et tout le monde de barboter joyeusement

Transports. Il est de bonne composition, celui-là. Il ferme volontiers les yeux lorsque, le soir venu, un bridge s'organise dans une des chambrettes. Il accepte d'aller en ville acheter des shorts et des sandales pour tout le monde... C'est qu'il fait chaud à In-Salah!

A l'heure du dîner, le commandant en chef, le délégué général et le ministre se voient interdire la salle à manger.

« Retournez dans votre chambre. On vous y apportera à manger », leur dit le lieutenant para.

Pourquoi cette discrimination? Pourquoi cette sévérité à leur encontre? Les compagnons des trois « punis » protestent, font grand tapage, menacent de faire la grève de la faim... Un *modus vivendi* est accepté : une table sera dressée pour le général, le ministre et leurs collaborateurs dans la galerie qui court devant leurs chambres.

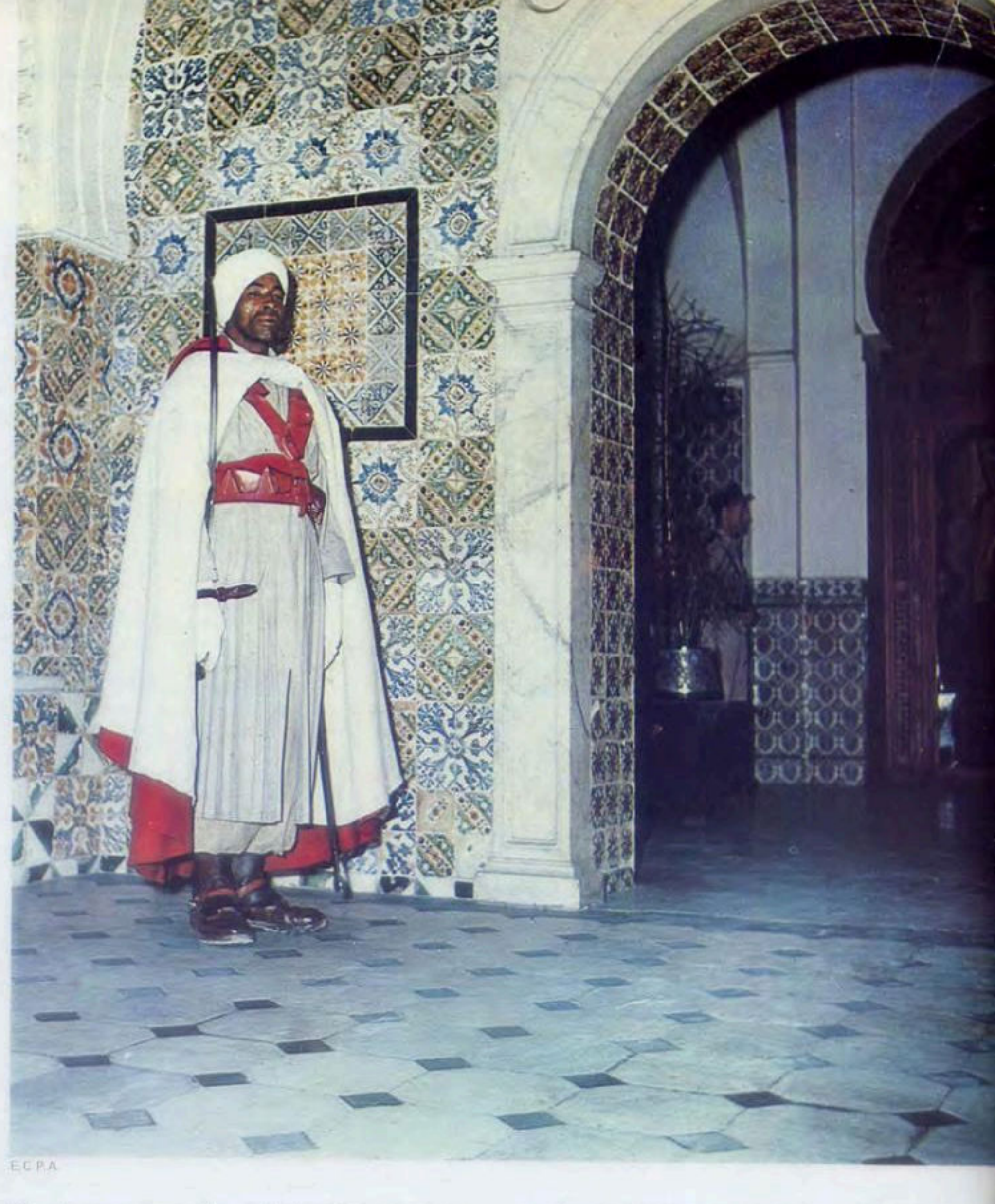
Qui paiera la note ?

Le soir, par la radio, les « touristes » d'In-Salah apprennent que les choses ne vont pas fort pour les putschistes. A Paris, une grève de protestation contre le coup de force atteste que la quasi-unanimité des métropolitains désavoue, et même condamne, les quatre généraux lancés dans une aventure dont on ne voit pas très bien comment elle pourrait aboutir. A Alger, les affaires ne tournent pas exactement comme elles devraient pour le « quarteron ».

Le lendemain, dans la matinée, un nouvel arrivant vient grossir le petit groupe des « huiles » en villégiature au Sahara. C'est le général de Pouilly, le commandant du corps d'armée d'Oran. Il raconte qu'ayant accepté une rencontre avec Challe et Zeller à Alger, ce dernier l'a fait arrêter, malgré les assurances données de le laisser repartir comme il était venu.

« Zeller était furieux parce que j'ai fait traduire en arabe l'appel du général de Gaulle, explique Pouilly. Il m'a injurié et il a donné l'ordre à quatre paras de se saisir de moi, puis de m'amener ici, en criant : « Votre compte est bon, Pouilly, » votre compte est bon ! » En réalité, ajoute le patron de l'Oranais, rien ne va plus pour « eux ». Ils sont sur le point de craquer. »

Comme tous les prisonniers du monde, les internés d'In-Salah songent à l'évasion. Dans ce dessein, certains s'abouchent avec deux légionnaires, deux sous-officiers parachutistes qui, dès leur arrivée, leur ont paru favorables. Effectivement ceux-ci leur proposent de réunir des voitures à bord desquelles il serait possible de fuir vers le sud, vers le Niger. Le président Hamani


E.C.P.A.

Diori ne pourrait qu'accueillir à bras ouverts ces fidèles de De Gaulle qui, pour avoir continué à lui obéir, se sont retrouvés prisonniers.

Mais pas le temps de préparer « la belle ». Inutile surtout... Les événements se précipitent. Il y a de la libération dans l'air, pour les captifs d'In-Salah!

Dans l'après-midi, prisonniers et geôliers mêlés sont saisis d'une même fièvre. Les radios l'annoncent : la situation a basculé, le putsch s'effondre, le pouvoir revient peu à peu aux mains des généraux et des fonctionnaires fidèles. Du coup, les gardiens perdent toute sévérité. L'autorisation est donnée à tous de se baigner dans la réserve d'eau de l'hôtel qui tient lieu de piscine à l'occasion. En plein Sahara, voilà qui n'est pas à dédaigner! Et tout le monde de barboter dans une ambiance joyeuse.

A l'issue du repas du soir, il n'y a plus à In-Salah ni prisonniers ni gardiens, mais des hommes vivant passionnément l'événement. Tous sont à l'écoute. Chacun paraît soulagé, les captifs parce qu'ils vont bientôt recouvrer la liberté; les paras et leurs officiers aussi qui, les jours précédents, nerveux et tendus, semblaient jouer un rôle imposé et non choisi.

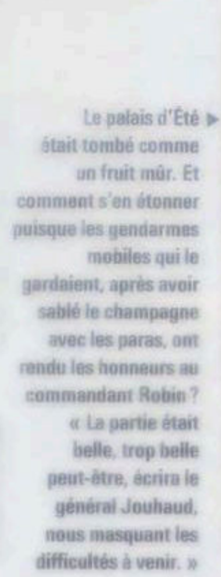
« On a fait une connerie... Eh bien, on la paiera », déclare, parfaitement décontracté, un lieutenant à béret vert.

Un seul homme paraît inquiet, mal à l'aise. C'est l'hôtelier du bordj. Qui va payer la note? Les prisonniers que l'on a contraints à ces vacances sahariennes? Ou bien les putschistes qui les y ont envoyés? Le délégué général rabroue sans ménagement le malheureux commerçant qui se plaint et qui risque fort, en effet, de voir sa facture demeurer impayée.

Le « Noratlas » a du mal à décoller

« Il est près de 22 heures, écrit Robert Buron dans ses *Carnets politiques*. Le speaker de Radio-Alger lit une proclamation particulièrement injurieuse à l'égard du président de la République. Tout à coup, il s'interrompt et, déformée par l'angoisse, une autre voix lance un appel : « Trahison! trahison! Algérois, tous au Forum ! Tout de suite, tout de suite ! » Un silence de quelques secondes suivi d'un long grésillement. Tous nous avons les nerfs tendus au maximum. Soudain, sereine, calme, professionnelle, une troi-

◄ Le palais d'Été. C'est le groupement de chasseurs parachutistes du commandant Robin, qui comprenait 70 % d'hommes du contingent, qui fut chargé de s'emparer du palais, la nuit du putsch. Morin, consigné dans sa chambre, avait conservé une ligne téléphonique que les paras n'avaient pas découverte. Il réussit à appeler Paris pour expliquer la situation.



Le palais d'Été ► était tombé comme un fruit mûr. Et comment s'en étonner puisque les gendarmes mobiles qui le gardaient, après avoir sablé le champagne avec les paras, ont rendu les honneurs au commandant Robin ? « La partie était belle, trop belle peut-être, écrira le général Jouhaud, nous masquant les difficultés à venir. »

Lemaire

sième voix annonce : « Ici, France V, nous reprenons le relais normal avec Paris. »

... Et voilà! Quatre fois vingt-quatre heures ne se sont pas écoulées depuis que l'ordre fatal et fou a été donné par le commandant de Saint-Marc au 1er R.E.P. que déjà tout est fini!...

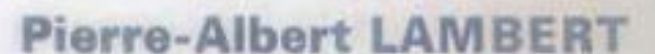
Ce soir, à In-Salah, les prisonniers vident quelques flacons de whisky et lèvent leurs verres « au général », « à la légalité républicaine ». Le colonel Debrosse s'est rendu au poste de gendarmerie de la petite localité saharienne et il a donné l'ordre aux gendarmes, qui sont demeurés sans bouger chez eux pendant les heures critiques, de venir relever les paras au bordj et de veiller sur les personnalités. Le reste de la nuit s'écoule en discussions, en projets, en promesses de « célébrer ça » tous ensemble, au retour à Alger.

Quelques heures de repos et c'est le départ. Sur le petit terrain d'In-Salah, le général Gambiez, tout réjoui, fait rendre les honneurs au ministre, au délégué général, aux généraux, par les légionnaires parachutistes qui, hier encore, étaient leurs geôliers.

« Ils nous doivent bien cela », murmure, l'œil malicieux, le commandant en chef.

Le *Noratlas* envoyé par Alger a du mal à décoller, il est trop lourd. C'est le ministre des Transports, pilote chevronné, qui arrache l'appareil à la piste... Un coup d'œil à travers le hublot : In-Salah, ses sables, la tache blanche du bordj s'éloignent. L'avion prend de l'altitude. Les moteurs ronronnent maintenant à leur régime de croisière.

« Finies les vacances », lance une voix où perce comme un regret. H



Pierre-Albert LAMBERT



Robert Buron (ici ► en visite à Bône). Le ministre, au cours de ces jours agités, a tenu son journal, notant fidèlement tous les événements dont il a été et le témoin et la victime. Après le putsch, libéré d'In-Salah, il fera son rapport au général de Gaulle. Il lui parlera de la « victoire des transistors » et de la détermination des appelés, mais aussi des complicités, chez Messmer et Debré, d'un grand nombre d'officiers activistes.



United Press

◄ « Insurrection terminée », titre *l'Aurore*. Pour les différentes unités du maintien de l'ordre, c'est probablement un immense soulagement. Le spectre d'une guerre civile, la plus affreuse des guerres, disparaît.

ET TOUT REN

Le 25 avril 1961, le putsch des généraux s'effondre brutalement. L'affaire est terminée. Mais si la crise n'a duré que quelques jours, elle n'en a pas moins été rude. L'ébranlement est profond, il concerne le pouvoir, les partis, les syndicats. Une remise en ordre générale s'impose. Elle va durer près d'un mois. Et, déjà, on s'interroge. Une rare unanimité s'est manifestée pendant ces quelques jours. Sera-t-elle durable?

En attendant, c'est au gouvernement d'agir, de faire oublier certaines bavures, d'indiscutables flottements. Il doit, d'abord, « liquider » l'insurrection et en empêcher la réédition. Il doit aussi réaffirmer, faire sentir son autorité, se dégager de soutiens encombrants, rappeler, en somme, que l'épreuve n'a pu être surmontée que par la qualité des institutions de la Vᵉ République et grâce à l'action déterminée du général de Gaulle, qui a su rassembler la nation, raffermir les dévouements, isoler, réduire l'insurrection.

Dès le 26 avril, dans une allocution radiotélévisée, Michel Debré s'y emploie. « L'épreuve a été brutale, affirme-t-il, sa brièveté même ne doit pas faire douter de son exceptionnelle gravité. Vous savez tous, Français qui m'écoutez, que ce succès est dû au général de Gaulle, à la confiance que le peuple français lui apporte. Le général de Gaulle représente la légitimité de l'État; cela, chacun de vous le sait et chacun de vous l'a compris en lui confirmant, ces jours derniers, un soutien sans réserve. » Mais l'allocution se termine sur quelques phrases sibyllines : « Si le gouvernement, dans les mois qui viennent, paraît plus rude à l'égard de certaines facilités ou à l'égard de certains intérêts, dites-vous bien que c'est pour restituer à l'État une fermeté que l'époque où nous vivons rend indispensable. » Aussitôt, on s'interroge. S'agit-il de récompenser le peuple, de répondre à « l'élan désintéressé du monde du travail », suivant la formule de la S.F.I.O.?

En attendant, l'action du gouvernement s'oriente dans trois directions. Les premières mesures concernent d'abord l'armée. Il s'agit de réorganiser le commandement, de restaurer la discipline, de faire oublier le rôle du contingent et, surtout, de rechercher et de punir les coupables. Cette dernière tâche prend bientôt les dimensions d'une véritable épuration. Dès le 28 avril, on annonce la création d'un haut tribunal militaire, qui sera présidé par Patin, président de la chambre criminelle de la Cour de cassation et qui comprendra neuf magistrats, dont cinq militaires. Les perquisitions, les arrestations se multiplient. Les généraux Bigot, Petit, Gouraud, Faure, le colonel Vaudrey, les capitaines de Saint-Remy et Voiro, aides de camp du ministre des Anciens Combattants, Gaston Triboulet, sont arrêtés. De nombreux officiers, dont le général Georges de Boissieu, sont mis aux arrêts de forteresse. Quant au général Nicot, ancien conseiller militaire de Michel Debré, il est destitué.

L'article 16 est maintenu

Simultanément, des mesures sont prises à l'égard des fonctionnaires rebelles. En Algérie, on supprime l'inamovibilité des magistrats de siège et l'ordre des avocats d'Alger est supprimé « pour s'être trop écarté de la tradition et avoir méconnu son rôle », précise le ministre de la Justice. Au total, on compte près de 350 arrestations et parmi les personnalités civiles, on note le docteur Cathala et le préfet Léger. Toutefois, le gouvernement finit par s'inquiéter du nombre et de la qualité des personnes mises en cause. Un ministre se félicite de la « sûreté des réflexes des serviteurs de l'État ». Un ordre du jour du ministre des Armées parle d'un « nombre réduit d'indisciplinés et de faibles ».

A Alger comme à Oran, les journaux avaient consacré leurs colonnes aux déclarations et proclamations des généraux. Le putsch avait été accueilli avec un espoir immense par les Européens. L'espoir fut de courte durée. De Gaulle a indiqué son intention de « tirer les conséquences » de la crise. Quel sera leur avenir? ▼



L'Écho d'Oran

TAOUREL

L'ÉCHO DE L'ORANIE — L'ÉCHO DU CHELIF

POUR QUE L'ALGÉRIE RESTE TERRE FRANÇAISE

L'ARMÉE A PRIS LE POUVOIR

SOUS LES ORDRES DES GÉNÉRAUX CHALLE, JOUHAUD, ZELLER ET SALAN

A Oran, le général GARDY a pris le commandement

L'état de siège a été décrété sur tout le territoire où règne un calme absolu

LE GÉNÉRAL SALAN A ALGER DEPUIS HIER

EN MÉTROPOLE ÉTAT D'URGENCE ET PLEINS POUVOIRS

Le général CHALLE : L'armée ne faillira pas à sa mission

L'ÉCHO D'ALGER

MISE EN GARDE CONTRE LES FAUSSES RUMEURS

LE "BLED" REPARAIT AUJOURD'HUI

Massés hier soir sur le Forum pour manifester leur reconnaissance à l'armée

100.000 Algérois ont acclamé les généraux CHALLE, SALAN, ZELLER et JOUHAUD

Voici ceux qui sont venus pour se battre, souffrir et mourir s'il le faut pour que l'ALGÉRIE reste terre française. Le général CHALLE

Nous revoici tous les quatre auprès de vous et nous resterons jusqu'à la victoire que nous vous avions promise. Cette fois, nous la réaliserons. Le général SALAN

1.120 passagers, dont 800 libérables et un "clandestin", l'acteur Philippe Lemaire

TRE ENFIN DANS L'ORDRE

◀ **Le général a parlé. Chacun avait attendu avec une grande impatience le discours du chef de l'État, tant en France qu'en Algérie, tant chez les « loyalistes » que chez les « rebelles ». C'est un général au ton menaçant et dramatique qui s'est adressé à la nation.**

Letellier/Gamma

Le gouvernement n'en juge pas moins nécessaire de maintenir l'article 16, et « son application durera jusqu'à ce que l'affaire algérienne soit en voie de règlement, car cette affaire sécrète une agitation permanente, des complots et des conspirations de tout ordre en Algérie et en métropole ». En même temps, le premier ministre prend ses distances à l'égard des partis de gauche et des organisations syndicales, qui insistent par trop sur l'importance de l'appui des forces populaires : c'est à la mobilisation de la masse ouvrière que revient le mérite de l'effondrement du putsch. Pour le P.S.U., « cet effondrement a été rendu possible par l'attitude courageuse du contingent et par la réaction quasi unanime des travailleurs ». La S.F.I.O. renchérit : « C'est grâce à la volonté d'une résistance ainsi manifestée par les citoyens que force reste à l'ordre républicain. » Pour la C.F.T.C., « l'attitude du mouvement syndical a été déterminante ». Quant à la C.G.T., elle estime qu'« une grande part de cette fin rapide revient à la classe ouvrière agissant dans l'unité et galvanisant toutes les forces de gauche ».

« Pas de César, pas de sauveur suprême... »

Aussi, pour faire bonne mesure, le gouvernement fait procéder à la saisie de *Libération* et de *l'Humanité*, qui répond à celle de *l'Esprit public*. Au moment où se prépare l'instruction du procès Challe-Zeller, Michel Debré demande à Edmond Michelet de hâter le procès des « 121 » et de mettre à jour d'autres affaires de complicité avec le F.L.N. Le garde des Sceaux refuse, cependant, et l'on parle alors sérieusement d'un remaniement ministériel.

Le maintien de l'article 16, l'« ingratitude » du pouvoir, provoquent un malaise évident, dès les premiers jours de mai. Les groupes s'inquiètent des possibilités qui s'offrent au gouvernement de procéder à une réforme constitutionnelle. Pour le P.S.U., « la prolongation indéfinie de l'article 16 aboutit à transformer le régime pseudo-représentatif de la Ve République en dictature pure et simple ». Quant à Thorez, il affirme : « Ce n'est pas un seul homme qui peut refaire la France. C'est le peuple. Pas de César, pas de sauveur suprême qui ne sauve rien, sauf les intérêts de sa caste, de sa classe. » Mais c'est ▶



AVALANCHE DANS LA VALLÉE DE FONTENIL

L'Echo d'Oran

L'ECHO DE L'ORANIE — L'ECHO DU CHELIF

JEUDI 27 AVRIL 1961

APRÈS L'ÉCHEC DE LA TENTATIVE DE COUP D'ÉTAT A ALGER

LE GÉNÉRAL DE GAULLE A INDIQUÉ AU CONSEIL DES MINISTRES SON INTENTION DE « TIRER LES CONSÉQUENCES POUR L'IMMÉDIAT ET POUR L'AVENIR D'UNE CRISE QUI A MENACÉ L'ÉTAT »

Dans son commentaire devant les journalistes, M. LOUIS TERRENOIRE « déclare :

« La crise terminée, les raisons qui l'ont provoquée doivent disparaître »

SELF-SERVICE

AU COURS D'UNE ALLOCUTION RADIO-TÉLÉVISÉE

M. MICHEL DEBRÉ ANNONCE UN DURCISSEMENT DU POUVOIR

Un commentaire de M. Terrenoire

SUITE PAGE 2

LES RÉACTIONS


P.J. Corson/Fotogram

◄ Le cabinet Debré a pris toutes mesures pour que « force reste à la loi ». Autour du Palais-Bourbon, les forces de sécurité veillent. Finalement la marche des paras n'aura pas lieu.

Discours de bienvenue ► du maire de Saint-Denis, lors du XVI[e] congrès du parti communiste français, qui a lieu du 11 au 14 mai. Au premier rang, les membres du bureau politique du P.C.F.

chez les indépendants que le malaise est le plus grand. Il est d'ailleurs double. Abstraction faite de l'article 16, le rôle de Roger Duchet est de plus en plus discuté et, finalement, celui-ci annonce son intention de « se mettre en congé » : « J'ai défendu pendant des années, aux côtés d'hommes comme Bourgès-Maunoury, Robert Lacoste, Max Lejeune, Albert Bayet, Jules Romains, l'Algérie dans la République. C'était mon droit, c'était mon devoir aussi, puisque j'avais la conviction que l'Algérie était nécessaire à la France, à l'Europe unie, à l'Occident. En janvier dernier, le peuple s'est prononcé, je me suis incliné devant son verdict. J'ai cessé tout combat... »

Quant aux syndicats, déçus, ils annoncent leur intention de reprendre la lutte sur le plan social et économique.

Devant l'évidence du malaise, le chef de l'État décide de s'adresser à la nation. L'événement se produit le 8 mai 1961. Tout d'abord, un bref rappel de l'insurrection qualifiée d'« incident » et qui ne peut remettre en cause « la marche en avant de la France » et « le loyalisme de l'ensemble de l'armée et du corps administratif ». Quelques mots, encore, sur la « tristesse » ressentie à cause du « châtiment des égarés ».

Mais l'essentiel n'est pas là. Il s'agit d'abord de rétablir l'autorité, le pouvoir, dans le cadre des dispositions exceptionnelles prévues par l'article 16, qu'il s'agisse du « bras séculier », c'est-à-dire de l'armée, de la police, de la justice, comme du corps des fonctionnaires. A cet égard, une menace à peine voilée : « Nul n'est contraint de faire carrière au service de l'État. Mais pour ceux qui s'y consacrent, ce service est une noble et stricte obligation. Faire en sorte que cette obligation soit observée dans tous les cas, voilà qui est nécessaire. »

Le général de Gaulle aborde ensuite le problème algérien. Sur ce point, rien de bien nouveau, si ce n'est une allusion à une « tierce solution », celle d'un regroupement des « Algériens qui voudraient rester français ». Enfin, dans les grandes tâches qui attendent le pays, le général insiste sur le développement. « Il faut, déclare-t-il, que le plan de développement national, qui, déjà, depuis seize ans, oriente vers le progrès l'activité de la France, devienne une institution essentielle. » Il faut que cela devienne « la grande affaire et l'ambition capitale de la France ».

A la suite de cette déclaration, les réactions sont plus que mitigées. C'est la déception qui l'emporte.

Les partis admettent difficilement le maintien de l'article 16, et les réserves se multiplient. Pour Guy Mollet, son application est légitime, mais pose le problème de la survie de la Constitution. Au Sénat,

Keystone



généraux Challe et Zeller, dès la fin de mai, ne soulève guère de passions


Keystone

◀ **Le général Bigot, commandant la Ve région aérienne (Algérie et Sahara) lors du putsch, arrive au Palais de justice. Assimilé aux « meneurs » Challe et Zeller, bien qu'il ne soit en fait qu'un « rallié », le général Bigot sera condamné à 15 ans de détention.**

Marcilhacy, Monnerville, estiment que son maintien serait incompatible « avec le fonctionnement des lois de la République ».

Mais c'est à gauche et dans les rangs des syndicats que les critiques sont les plus vives. On s'inquiète surtout de la menace à l'égard de la fonction publique. On y voit une atteinte possible au droit de grève. La F.E.N. déclare : « La masse des fonctionnaires n'a failli à aucun moment à son devoir [...] et le chef de l'État, dans une formule ambiguë, s'en prend à des droits qu'elle ne laissera ni proscrire ni même contester. » La C.G.T. proteste contre une déclaration « à la fois anachronique et inopportune ». Quant à *l'Humanité*, elle fulmine : « Au moment où il essaie de réduire la portée du nouveau putsch d'Alger, d'estomper la responsabilité des criminels qui l'ont déclenché, voici que le général de Gaulle veut utiliser la conjoncture pour serrer la vis aux travailleurs! »

Les débats du M.R.P.

En tout cas, chez les syndicats, le désenchantement est vif. L'espoir caressé par certains, comme la C.F.T.C. ou F.O., d'un « renouveau politique » avec une « insertion du syndicalisme dans la vie de la nation » s'évanouit. La déception est d'autant plus grande que les propositions faites à la fonction publique, à la S.N.C.F., à l'E.D.F., à la R.A.T.P. sont minces. Dès le lendemain de l'allocution du général de Gaulle, une grève des chemins de fer prend des allures de symbole. Le 18 mai, le mouvement reprend avec plus d'ampleur et concerne la S.N.C.F., la R.A.T.P., l'E.D.F. Le succès est total et *le Populaire* écrit : « La politique de M. Baumgartner, comme celle de M. Pinay, a échoué. Elle a abouti à la crise sociale. M. Pinay avait dû partir à la fin de 1959. Il ne reste plus à M. Baumgartner qu'à en faire autant! »

Visiblement, les syndicats cherchent maintenant à recouvrer leur indépendance. Le rapprochement n'aura pas duré quinze jours et un décret du 19 mai autorisant les ministres responsables à réquisitionner les personnels des services publics, sous prétexte que les grèves portent atteinte à l'intérêt national, contribue à la dégradation du climat social. Les réactions sont unanimes. F.O. élève une protestation indignée contre les décisions de réquisition, qui « constituent une atteinte intolérable aux libertés syndicales », tandis que la C.F.T.C. estime qu'il est « inconcevable que le gouvernement menace d'utiliser l'arme de la réquisition contre des travailleurs qui ne demandent pas autre chose que de pouvoir discuter de leurs revendications légitimes ».

En bref, l'unanimité qui s'était manifestée au lendemain du 22 avril n'est plus et la vie française reprend le cours qui était le sien avant le putsch. L'ouverture de la conférence d'Évian, le procès de Challe et de Zeller, dès la fin de mai, ne soulèvent guère de passions. Ce qui retient essentiellement l'attention c'est la crise sociale, l'avenir institutionnel de la Ve République et la solution du problème algérien. C'est ce qui ressort des différents congrès qui se déroulent au mois de mai.

Au XVIe congrès du parti communiste, les déclarations de Waldeck Rochet, qui remplace Thorez, ne constituent pas une surprise. « L'entreprise représentait, estime-t-il, un grave danger et non un « incident », comme l'a dit le général de Gaulle, car le pouvoir a laissé s'organiser le complot. Né lui-même du coup de force du 13 Mai, il reste prisonnier de ses origines. La mise en sommeil des partis, ajoute-t-il, est un des moyens utilisés par le grand capital pour affaiblir l'esprit démocratique dans les masses populaires; aussi faut-il poser dans toute son ampleur le problème de la restauration et de la rénovation de la démocratie. »

Plus intéressants se révèlent les débats du M.R.P., à Royan, dans la mesure où ils trahissent une appréhension générale à l'égard du glissement vers un pouvoir autoritaire. C'est ainsi que Teitgen « ne se résigne pas à voir la France amputée de la démocratie »: « Je ne me résignerai jamais à approuver la raison d'État. La liberté est la seule forme de la grandeur. » Lecanuet admet, lui aussi, que « la pyramide des institutions repose sur la pointe ». Il n'en affirme pas moins la fidélité du M.R.P. au chef de l'État car « il se trouve que le général de Gaulle a fait la politique libérale que nous préconisions ».

Le sentiment général

Les hésitations sont du même ordre au sein de la S.F.I.O. Si Pineau se montre l'adversaire des pouvoirs d'exception — « Lorsqu'on met le doigt dans l'engrenage de la dictature, le corps y passe tout entier », — Gaston Defferre reconnaît être partisan de l'application de l'article 16, tant que la paix ne sera pas conclue en Algérie. C'est finalement Guy Mollet qui traduit le mieux le sentiment général : « Trop nombreux sont ceux qui raisonnent comme s'il n'y avait pas la guerre d'Algérie. Nous sommes nombreux à penser que la solution passe par de Gaulle. »

Au fond, cette déclaration dépasse largement la S.F.I.O. et a valeur générale. Si les questions sociales et institutionnelles retiennent l'attention, c'est, en grande partie, parce que les salariés ont le sentiment justifié de ne pas participer à la prospérité générale et aussi parce que d'excellents esprits s'inquiètent, à bon droit, du conformisme et de l'atonie de la vie politique. Mais c'est aussi parce que les Français regrettent confusément le laxisme financier et politique de la IVe République et ne sont pas encore convertis à l'idée du développement dans l'ordre et dans la stabilité. A ce titre, le régime ne semble pas encore pleinement accepté. Mais, ce qui peut paraître comme une contradiction, c'est toujours au général de Gaulle que l'on s'en remet pour régler le problème algérien. H

Philippe MASSON

LES CHOSES VUES DU PAY

On ne parlera jamais assez de la guerre d'Algérie ni de la génération qu'elle créa, celle de garçons qui ont aujourd'hui entre trente-trois et quarante ans et que l'on distingue des autres, non parce qu'ils appartiennent à une certaine tranche d'âge, mais parce qu'ils ont acquis au combat, dans la vie qu'ils ont menée en Algérie et au contact d'un monde différent du leur, des qualités incontestables.

Peut-être, pour cette raison, constate-t-on de plus en plus la création de groupements d'anciens d'A.F.N., et je pense qu'il n'est sans doute pas indispensable de leur donner le qualificatif d'anciens combattants, car s'ils le furent, et au plus haut point, ils ne furent pas seulement cela, mais des hommes au service d'autres hommes.

Cette longue et douloureuse aventure est marquée de différentes étapes : celle de 1954 à 1958, qui conduisit à l'impasse par la faute de l'instabilité gouvernementale et des actions pernicieuses menées de métropole; celle de mai 1958 à juillet 1959, avec le retour du général de Gaulle, qui suscita un immense espoir d'un règlement rapide et heureux pour tous de cette guerre fratricide; celle de juillet 1959 à février 1960, au cours de laquelle, malgré l'exécution d'un plan militaire efficace — le plan Challe —, le parti des défaitistes reprit le dessus.

Un club franco-allemand

C'est en considérant que l'Algérie n'aurait pas le destin que j'avais imaginé après un séjour de huit ans en Afrique du Nord, coupé d'une période de deux ans à la tête du groupement blindé nº 2 à Saint-Germain-en-Laye, que je quittai le commandement de la zone Ouest-Sahara après avoir fait crier « Vive de Gaulle! » et « Algérie française », le 29 janvier 1960 à Colomb-Béchar, Beni-Abbès, Adrar, Tindouf et Timimoun.

Après deux mois de « pénitence », je fus affecté à Tübingen, le 28 avril 1960, et pris le commandement de la 5e brigade blindée.

C'est essentiellement de la suite de l'affaire algérienne vue d'Allemagne que je souhaiterais parler. Tant de choses inexactes ont été dites qu'il me paraît important qu'un témoignage soit apporté sur cette phase ultime et désolante de son règlement.

En rejoignant mon poste, fin avril 1960, je continuais de penser que l'axe d'effort de nos adversaires passait plus par Saigon Le Caire et Alger que par Berlin, Strasbourg et Prague, mais je m'attachai surtout à m'occuper activement des 4 000 officiers, sous-officiers et soldats dont j'avais la responsabilité, sur le plan de leur instruction, d'abord, mais également sur celui de leur formation morale, civique et intellectuelle ainsi que sur l'occupation de leurs loisirs en pays étranger.

Et aujourd'hui, du fond de mon Anjou, j'évoque les groupes agricoles, littéraires, musicaux, de bricolage, photo, ski, plein air que j'avais alors créés dans toutes les unités de mon commandement apportant à nos soldats le créneau vers l'extérieur qu'ils n'avaient pas encore eu l'occasion d'ouvrir avant d'être appelés au service militaire.

Je me préoccupai également de les préparer à leur séjour en Algérie puisque, après dix mois de service en Europe, ils étaient tous appelés à y passer plusieurs mois avant d'être démobilisés.

Il me semblait en effet capital que la préparation de ce séjour en Afrique ne fût pas seulement entreprise au cours de la période dite de remise en condition qui



Tübingen, sur le Neckar, en Bade-Wurtemberg. C'est là que se trouve le Q.G. de la 5e brigade blindée dont le général Gribius prit le commandement en avril 1960 après un séjour de huit ans en Afrique du Nord.

S DE BADE...

précédait leur départ, mais fît l'objet d'une action constante, tout au long de leur instruction en unité.

A cet effet, j'imposai à chaque régiment d'installer un local destiné à informer cadres et recrues de l'actualité algérienne par des expositions diverses, des photos, des graphiques, des conférences et des films.

En même temps, je créai dans chaque garnison un club franco-allemand, tant j'estimais important le contact de nos jeunes avec nos adversaires d'hier. Président d'honneur du Club franco-allemand de Tübingen, le plus important d'Allemagne fédérale, je crois avoir bien œuvré pour le rapprochement franco-allemand.

C'est alors qu'en cette fin d'avril 1961, un an après mon arrivée, se produisit le putsch des généraux.

Attendre les ordres

Étais-je au courant de ce qui se tramait? En vérité non. Tout au plus pouvais-je me rendre compte, comme chacun, que personne dans l'armée n'avait tout à fait renoncé à espérer que peut-être des éléments plus actifs que d'autres tenteraient un jour de provoquer ce dernier sursaut que nous attendions sans y croire et — disons-le franchement — sans nous y préparer. D'ailleurs, rien ne nous fut jamais demandé par ceux qui prirent la tête de cette rébellion de chefs militaires estimés de l'ensemble de l'armée, les généraux Challe, Salan, Zeller et Jouhaud.

Je fus toutefois prévenu, la veille du jour où éclata l'événement et par un mystérieux coup de téléphone, que quelque chose de très grave allait se produire le lendemain.

La surprise fut cependant totale pour tous. D'abord, parce que l'éloignement avait coupé la plupart des officiers du contact des réalités algériennes. Ensuite, parce que l'intérêt des cadres (sous-officiers surtout) s'était progressivement détaché de l'avenir de l'Algérie pour les faire se consacrer à leurs propres problèmes, familiaux en particulier.

Le contingent, lui, docile et passif, souhaitait peut-être la fin des combats, mais plus parce qu'il pensait à une réduction de la durée du service qu'à la suppression d'un séjour en Algérie, auquel il n'était pas opposé.

Certes, j'eus à informer des officiers qui me furent envoyés de l'extérieur pour recueillir des renseignements sur les unités que je commandais. Je leur répondais que mes cadres officiers verraient d'un œil favorable tout ce qui pourrait laisser espérer un changement du processus algérien, mais qu'il ne saurait être question, comme

Le général Gribius. ► Au cours de son séjour en Allemagne fédérale, il met tout en œuvre pour favoriser un rapprochement entre les Français et leurs adversaires d'hier. Si l'annonce du putsch fut pour lui une surprise, on peut se demander si elle le fut pour tous les officiers stationnés en Allemagne. Au cours d'une réunion qui eut lieu quelque temps auparavant à l'École militaire, le concours de deux brigades motorisées d'Allemagne, dont la mission était de « rétablir l'ordre perturbé à Paris par les équipes spéciales du colonel Godard », avait été assuré.



Coll. Gribius

en mai 1958, d'exercer une pression quelconque sur le pouvoir en place.

Séparé de la France par le Rhin, orienté vers l'est, connaissant le sentiment toujours aussi neutre de la population métropolitaine à l'égard de l'Algérie, inséré à nouveau dans le contexte traditionnel de l'obéissance, il me paraissait hors de question d'agir autrement.

Alerté, le 22 avril 1961, à 5 heures, par un coup de téléphone de mon chef, le général Buffin, j'eus donc confirmation de ce qui m'avait été annoncé la veille par mon correspondant anonyme. Le chef de la sécurité militaire de mon secteur me téléphona à son tour. Je ne suis pas loin de penser que c'était lui qui m'avait prévenu la veille. Mais, après tout, la sécurité militaire, qui se trouvait encore entre les mains d'officiers honnêtement vigilants et vivant en communauté de pensée avec le corps des officiers, avait le droit de présumer ce qui allait se passer et d'en prévenir ceux qui, en d'autres circonstances, avaient clairement montré où se situaient leurs espoirs.

Je décidai donc de réunir aussitôt mes chefs de corps.

Si, d'un côté, cette nouvelle ranimait les espoirs, si les généraux Challe, Salan, Zeller et Jouhaud ainsi que le colonel Argoud avaient la confiance de l'armée, l'affaire nous paraissait, dès ses débuts, si

(Suite page 2744)

Coll. Gribius



◄ Entraînement des recrues à Tübingen. Outre l'entraînement physique intensif qu'il recevait avant le départ pour l'Algérie, le contingent était tenu constamment informé de l'actualité algérienne. Mais si les appelés, en Algérie, montrèrent très nettement leur hostilité aux généraux rebelles, en Allemagne, le contingent demeura « docile et passif ».



A Djanet, oasis perdue au pied du Tassili des Ajjer, les costumes mêlent les couleurs chatoyantes et le bleu sombre des cotonnades des nomades du désert.



un fait nous consternait de plus en plus...

(Suite de la page 2741)

peu préparée que, tout en souhaitant qu'elle réussît, il n'était pas question un seul instant de prendre localement une initiative quelconque, d'ailleurs nullement sollicitée. Je priai donc mes chefs de corps de poursuivre leurs tâches habituelles et d'attendre les ordres que je ne manquerais pas de recevoir de Baden et de Fribourg.

Certes, nous suivions avidement les nouvelles de Radio-Alger et des postes étrangers, et cela nous confirma bien vite dans notre opinion que l'affaire n'avait pas été suffisamment mûrie. Si une majorité se trouvait de cœur aux côtés des auteurs du putsch, il y avait eu, d'autre part, trop d'affaires analogues manquées pour que l'on pût s'engager spontanément et sans directives dans la voie tracée par le général Challe.

Que pouvions-nous faire?

Quatorze mois après

Nous discernions les objectifs : prendre en Algérie le pas sur le pouvoir civil, plus défaillant que jamais, freiner, puis renverser le courant d'abandon, réduire les dernières séquelles de la rébellion et livrer au chef de l'État une Algérie fraternelle, réconciliée, pacifiée et française.

Pour cela, il aurait fallu, dès le début, préciser les buts lointains, mais j'avoue n'avoir pas compris comment le général Challe avait pu croire un seul instant que le général de Gaulle pourrait, au lendemain du putsch, modifier en quoi que ce fût sa politique, d'autant que c'est précisément la naïveté dont il fit preuve à ce moment-là qu'il m'avait amicalement reprochée, l'année précédente, à Alger.

« Comment avez-vous pu imaginer, mon cher Gribius, m'avait-il dit avec un certain sourire, qu'un rassemblement de 10 000 musulmans français et Français de souche, même fraternellement unis, à Colomb-Béchar, pouvait modifier le sens du discours que le chef de l'État devait prononcer le lendemain? »

Aujourd'hui, je pense encore fermement que si, en 1960, civils et militaires avaient manifesté la même résolution, dans un ultime appel au chef de l'État, tout eût été possible.

Mais quatorze mois après, sans le concours de la population, sans même aucune certitude sur le concours des formations militaires présentes en Algérie, en dehors de quelques unités d'élite (légion et parachutistes), une telle initiative avait peu de chances d'aboutir.

Nous espérions, mais nous savions que nous espérions l'impossible.

Il fut pourtant dit et colporté que nous préparions nos chars pour un nouveau *rush* vers la métropole, avec Paris comme objectif... La situation était tout autre, et j'estimais que mon rôle était de suivre les événements tout en préparant des détachements que j'avais ordre de mettre sur pied pour faire face à d'éventuels désordres en métropole ou pour s'opposer à la prétendue menace d'éléments parachutés, « attendus », avec la panique que l'on sait, sur les terrains de la région parisienne... Il est bien évident que, sur la manière d'exécuter de telles missions mes cadres étaient divisés, encore espéraient-ils ne pas avoir à intervenir, ou, s'ils en recevaient l'ordre, que la situation s'éclaircirait entre-temps.

En réalité, on peut affirmer que le putsch provoqua, chez 80 % des officiers, un immense espoir, car ils imaginaient que les quatre généraux, sous les ordres desquels ils avaient servi précédemment, ne s'étaient pas engagés à la légère. Ils pensaient même

Tübingen, vieille ville universitaire (l'université a été fondée en 1477). Mentionnée comme forteresse en 1078, elle fut gouvernée par les comtes palatins, puis acquise en 1342 par les ducs de Wurtemberg. La ville possède encore de nombreuses maisons anciennes.

Promu caporal-chef d'honneur du 24ᵉ G.C.P., le général Gribius doit boire le contenu d'une trompe. Ainsi le veut la tradition. Le 21 avril, un mystérieux correspondant avait averti le général que « quelque chose de très grave se préparait pour le lendemain ». ▼



Coll. Gribius

Gamma



Coll. Gribius



***Extrême gauche* : Antoine Argoud. En route pour l'Amérique du Sud, au lendemain du putsch, il transite par l'Espagne. Là, il rencontre Lagaillarde, sympathise avec lui et décide de continuer la lutte sur place. *A gauche* : le général Gribius, que le colonel Argoud rencontrera deux fois en Allemagne au début de 1962. *A droite* : le général Crépin, commandant supérieur des troupes françaises en Allemagne.**

Hétier/Atlas-Photo

que, s'ils n'avaient pas l'assentiment déclaré du chef de l'État, ils bénéficiaient de son approbation secrète, d'où une certaine surprise inquiète devant l'attitude ferme et violente du général de Gaulle à l'égard du « quarteron de généraux félons ».

Camus/Paris-Match



Il ne nous restait plus qu'à espérer que l'issue de cette dramatique affaire ne fût pas trop lourde de conséquences, car notre cœur restait du côté des chefs militaires qui avaient pris en main, avec courage, le destin de l'Algérie pour la conserver à la France.

Un fait nous consternait de plus en plus : la pauvreté des émissions de Radio-Alger, devenu « Radio-France », qui ne savait pas être le reflet de l'événement et n'avait pu obtenir des chefs qu'ils fissent part au pays de leurs intentions et de leur programme. D'autre part, les ralliements, trop peu nombreux, nous laissaient la pénible impression qu'il s'agissait d'une action n'intéressant que les initiés, et qu'elle laissait la grande masse en dehors.

Il ne fut donc jamais question de nous rallier car nous nous sentions impuissants à aider, même hors de la légalité; et en ce qui me concernait, les barricades avaient marqué la fin de toute espérance raisonnable.

Il y eut, à la suite du putsch manqué de 1961, quelques éclaboussures dans ma brigade. Au surplus, je ne puis affirmer, aujourd'hui encore, que j'eus toujours la certitude sereine que cette affaire était sans issue. Et puis j'étais le général Gribius, et il était bien normal que certains eussent espéré que je basculerais. Je ne le fis pas, et je dus m'en expliquer devant la commission d'enquête qui fut envoyée à Tübingen comme ailleurs.

Finalement, par une sorte d'accord tacite, ce qui se passa à Tübingen fut réduit au strict minimum et je n'eus à déplorer que la relève d'un colonel, dont je me préoccupai sans tarder d'assurer l'affectation. Toutefois, cet événement devait me placer à nouveau sous les projecteurs de l'actualité, mais cela était sans importance. Pour moi, il jetait, cette fois, un voile définitif sur l'affaire algérienne. L'Algérie était bien perdue et ceux qui préparèrent le putsch et y participèrent auraient dû sentir, et sentirent peut-être, qu'ils n'étaient entrés en rébellion que pour l'honneur...

Quant à moi, je repris mes activités aussi bien que je pus, malgré un grave accident de cheval qui devait m'obliger à porter plus ▶

les irréductibles se réfugient en Espagne

de six mois un lourd et encombrant corset de plâtre.

Le discours du 2 octobre 1961 acheva, s'il en était besoin, de nous enlever le moindre doute sur l'avenir de l'Algérie...

Les mois succédèrent aux mois, marqués par la mort accidentelle d'un officier qui depuis dix ans était présent à mes côtés et qui avait toute ma confiance, le capitaine Fombonne. Effectuant une course en montagne avec moi, pour me réadapter à la marche, il décrocha et fit, sous mes yeux, une chute de 70 mètres! Il expira quelques heures plus tard. La perte de cet ami incomparable, dont les conseils me furent toujours précieux, m'affecta terriblement.

Pendant ce temps, les irréductibles se réfugiaient en Espagne ou vivaient dans la clandestinité en France. Argoud ne désespérait pas et j'eus de ses nouvelles par un camarade qui le rencontra en Espagne. Il cherchait un représentant en Allemagne et me sollicitait. Commandant d'une grande unité stationnée en territoire étranger, instruit de ce que peut coûter une spontanéité trop vive, convaincu surtout que le tournant était pris d'une façon irréversible, je donnai ma réponse : elle était négative.

Je voyais, en effet, avec tristesse et regret l'O.A.S. s'orienter par force vers l'action directe. Je n'en présageais rien de bon en Algérie et craignais, à juste titre, que le transfert en métropole d'activités subversives violentes ne réalisât finalement l'unanimité de la nation contre leurs auteurs. Effectivement, tout le pays, ou presque, devint anti-O.A.S.

On ne pouvait aller contre le courant. Le peuple français avait choisi à tout prix le bien-être et la facilité. Nous ressentons aujourd'hui les conséquences de cette anesthésie progressive dont il fut l'objet.

Argoud, lui, ne désarmait pas. Il franchit les Pyrénées, entra en France, puis en Allemagne et prit contact avec un certain nombre de chefs responsables, de l'amitié desquels il était sûr. J'étais de ceux-là. Je le rencontrai deux fois, au début de 1962, à Tübingen, puis à Stuttgart, chez un camarade, le colonel Parizot, qui devait payer cher l'hospitalité qu'il accorda spontanément à notre ami commun.

Nous ne pûmes maîtriser l'émotion de ces retrouvailles. Comment ne pas serrer fraternellement dans ses bras un camarade qui, peut-être, faisait fausse route, et ce, sans espoir, mais qui allait jusqu'au bout de son choix?

Toutefois, il me parut bon de l'informer exactement de l'état d'esprit des militaires stationnés en Allemagne : de la sympathie, certes, mais seulement de la sympathie.

Nous nous quittâmes. Le colonel Parizot m'expliqua, en me remettant sur l'itinéraire de l'autoroute, ce que faisait Argoud. J'appris ainsi qu'il avait rencontré un officier général à Offenburg, d'autres chefs de corps ailleurs, mais que, pour ne pas me compromettre, il avait évité d'entrer dans le détail de ses intentions et de son programme.

Et c'est alors qu'un jour du mois d'avril Parizot, que je retrouvai à l'occasion d'un exercice, me fit part de ses inquiétudes.

« Je me demande quelles seront les répercussions du voyage d'Argoud en Allemagne, me dit-il. Je suis certain que ses notes, confisquées un moment par les autorités suisses alors qu'un émissaire allait les mettre en sûreté, ont été photocopiées avant de lui être rendues. »

Effectivement, le même jour, nous



Visite du général de Gaulle en Picardie. *A droite :* ▶ le général Gribius. Lui aussi, comme tant d'autres, aurait souhaité que de Gaulle modifiât sa politique. Mais il était trop lucide pour espérer l'impossible.



Le général Gribius *(à gauche)* et la maréchale Leclerc, au cours d'une cérémonie en l'honneur du maréchal Leclerc.

Coll. Gribius



Coll. Gribius

apprîmes l'arrestation, à Pforzheim, d'un officier compromis dans une affaire intéressant l'organisation métropolitaine.

« Le filet se resserre », observa Parizot.

Je fus mis au courant de son arrestation dix jours plus tard, à Strasbourg, au retour de ma permission de Pâques.

Avec Parizot furent arrêtés huit autres officiers, aussi était-il pour moi dans l'ordre des choses, quelques jours plus tard, d'être convoqué par le général Crépin, commandant supérieur des troupes françaises en Allemagne.

« Les déclarations du colonel Parizot et les documents saisis vous citent parmi les officiers rencontrés par Argoud au cours de son voyage en Allemagne, me dit-il avec sa franchise coutumière. Je pense que vous avez intérêt à le reconnaître. »

Malgré la confiance que m'avait toujours témoignée le général Crépin, je décidai de nier, craignant un piège pour compromettre l'infortuné Parizot.

« Eh bien, faites-moi un compte rendu écrit. »

Je rédigeai donc une déclaration dans des termes si vagues que le général me convoqua de nouveau.

« Écoutez, Gribius, si cela doit calmer vos scrupules, sachez que l'on est parfaitement au courant des circonstances de votre rencontre avec Argoud. »

Effectivement, il me fournit un tel luxe de précisions que je ne pus que rédiger un nouveau compte rendu relatant exactement les faits.

Le général Crépin déchira ma déclaration précédente, dont le texte m'aurait plus gravement compromis encore, mais je savais que la sanction serait prise à Paris, d'autant que la presse française, grossissant les faits, me donnait pour arrêté ou sur le point de l'être. Je n'en continuai pas moins à exercer mon commandement, mais le cœur n'y était guère.

Convoqué par le ministre

Au début de juin 1962, je fus convoqué par le ministre des Armées, Pierre Messmer. Il me pria de lui renouveler mes déclarations.

« Je suis conscient, me dit-il, de la situation délicate dans laquelle vous vous trouviez vis-à-vis d'un camarade. Je suis pourtant obligé de sanctionner le fait que vous n'ayez pas rendu compte à temps de votre entretien avec le colonel Argoud. »

Je pense que le ministre jouait son rôle, mais estimait-il réellement qu'il m'eût été possible de rendre compte, après l'avoir rencontré, de la présence du colonel Argoud en Allemagne, provoquant de ce fait, son arrestation?

La sanction était, à mes yeux, bien peu de chose, d'autant que le général Crépin fit en sorte qu'elle débutât au lendemain de mes adieux officiels et combien émouvants à mes unités. Le pire fut que je dus, après mon départ, demeurer sept mois sans affectation... H

Général André GRIBIUS

Coll. Gribius

Le général Gribius passe en revue les troupes du ▶ 24e G.C.P., une des unités stationnées en Allemagne sous son commandement. L'échec des barricades avait marqué pour lui la fin de toute espérance raisonnable et il ne crut jamais au succès du putsch.

QUAND J'ÉTAIS TRAQUÉ PA



Dimka-Swetchine

LE M.P.C. (Mouvement pour la Communauté) s'était imposé en Algérie en participant à la campagne pour le référendum du 8 janvier 1961.

Un comité de coordination des trois mouvements gaullistes avait été créé avec René Gentgen, représentant l'U.N.R., Claude Raybois, l'Association nationale pour le soutien à l'action du général de Gaulle, association qui venait également de s'implanter en Algérie, mais avec des moyens matériels infiniment plus importants que les nôtres, enfin Yves Le Tac et moi pour le M.P.C.

Si nous avions eu, au cours de ces journées de décembre 1960, la chance d'entrer en contact et de nous entretenir longuement avec des nationalistes algériens, nous pûmes, d'autre part, élargir le cercle des Français militants gaullistes.

A l'U.N.R., je pus apprécier les idées généreuses de René Gentgen, colonel du cadre de réserve, et d'Henri Jeunet, conseiller général d'Alger, solide quinquagénaire qui, sous un certain aspect placide, avait des idées socialistes arrêtées et la froide détermination des gaullistes de la première heure.

Claude Raybois, secrétaire général de la fédération algérienne de l'Association nationale, avait fait la Résistance en France occupée et n'avait cessé de militer depuis le R.P.F. C'était un personnage jovial, solide, aux yeux clairs et à l'accent parisien très prononcé.

Les « commandos noirs »

Le siège de son organisation était situé dans un vaste appartement au cinquième étage du 26, avenue Carnot, face au port d'Alger. Je l'enviais, lorsque je lui rendais visite, d'avoir un secrétariat et du personnel permanent, alors que je ne disposais pour me loger et entreposer les documents et affiches du M.P.C. que d'un modeste studio au fond d'une cour du 10, rue des Écoles, près de l'immeuble de la R.T.A., boulevard Bru.

Le responsable de la propagande de Claude Raybois, André Goulay, était également métropolitain. Après avoir servi dans les « commandos noirs » avec le colonel Barberot, Jean-Baptiste Biaggi et Jean-Jacques Servan-Schreiber, il s'était établi à L'Arba, près d'Alger. Marié et père de deux enfants, cet ancien baroudeur cousu de cicatrices et couvert de décorations, qui avait fait la Corée et appartenu au service d'ordre du R.P.F. sous les ordres de Dominique Ponchardier, jouait lui aussi la carte gaulliste. « Le patron sait ce qu'il fait, disait-il. On n'a qu'à faire comprendre à tous ces pieds-noirs qu'il n'y a pas d'autre solution. Si le « grand » ne peut pas régler le problème au mieux pour eux, personne ne pourra le faire ! » Son langage était plus imagé que ces quelques lignes... Son nez cassé et son torse de lutteur étaient d'ailleurs aussi convaincants que les tracts qu'il distribuait.

Le référendum du 8 janvier avait été un succès pour le *oui*. Plus de 17 millions de Français avaient accepté le droit à l'autodétermination des Algériens, européens et musulmans.

Mais en Algérie, si le *oui* l'avait emporté,

R L'O.A.S.

A gauche : Alger vu du boulevard Bru. A droite : l'immeuble de la R.T.F. : un point stratégique très important. L'armée s'en était emparée facilement et, en fin de matinée, le 22 avril, Challe, Zeller et Jouhaud avaient pu paraître sur les écrans de la télévision. Le 25, les gendarmes reprirent l'immeuble et Lucien Bitterlin *(en haut)* regagna alors tranquillement son bureau.

il y avait eu plus d'abstentions et de votes nuls que de votes positifs et 800 000 *non*.

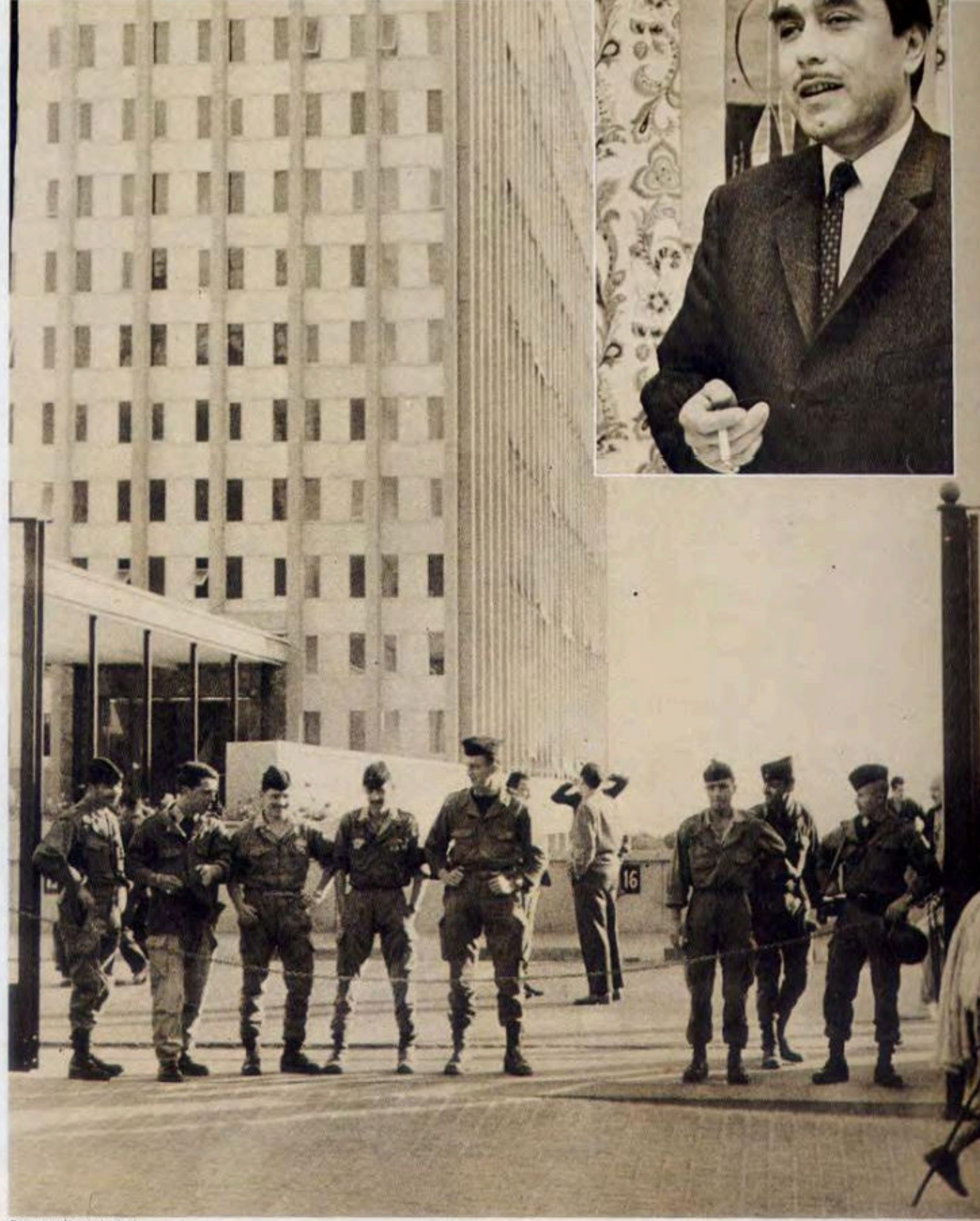
Depuis les événements de décembre 1960, provoqués par les Européens, mais qui avaient tourné à l'émeute lorsque les Algériens avaient manifesté à leur tour dans les rues, le Front de l'Algérie française était dissous. En revanche, en ce début d'année 1961, des tracts du F.A.F. clandestin étaient distribués de plus en plus fréquemment et leur contenu était très virulent.

Yves Le Tac avait été élu président de l'Association des anciens déportés de la Résistance. De mon côté, je me rendis chez les libéraux d'Algérie pour essayer de contacter des Européens de gauche favorables à la politique algérienne du général de Gaulle.

Un coup de poing et des insultes...

En même temps, je proposai à la R.T.F. d'Alger des émissions dont le thème était le dialogue d'Algériens de toute origine traitant de l'avenir de leur pays et des possibilités pour les uns et pour les autres d'envisager un avenir commun. J'en enregistrai une, quasi clandestinement, car il devenait dangereux de faire connaître son avis si on n'était pas « Algérie française ».

Le 25 janvier 1961, pour cette raison, Me Popie avait été assassiné. Le 19 mars j'étais allé reconnaître, à la morgue de Koléa, le corps d'un de nos militants, Barthélemy Rossello, qui avait été abattu


Conessa/Paris-Match M. Mousson

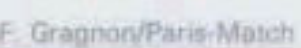
par ce qu'on appelait déjà l'O.A.S., l'« Organisation armée secrète », qui avait succédé au F.A.F. clandestin et qui regroupait tous les éléments activistes européens.

Tout laissait présager qu'il allait se passer quelque chose. Des tracts « L'armée au pouvoir » avaient été lancés rue Michelet. Un nouveau *clash* était imminent. Aussi ne fus-je pas étonné, le 22 avril vers 7 heures du matin, d'entendre par la radio de mon voisin, qui faisait hurler son poste : « L'armée est avant tout au service de la France et garante du territoire national. L'armée ne faillira pas à sa mission!... » Le nom du général Challe, qui suivait ces propos, et la musique militaire m'incitèrent à aller voir ce qui se passait en ville. Un de mes amis de la R.T.F., qui connaissait mes idées et activités, vint me dissuader car, disait-il, j'allais être arrêté. Il était préférable, d'après lui, que je n'apparusse pas à la R.T.F., boulevard Bru. Je ne suivis pas ses conseils et me rendis à mon bureau pour voir quelle était la situation.

J'hésitai à prendre le colt que m'avait prêté Yves Le Tac — un souvenir de guerre — et pour lequel j'avais, depuis la mort de Rossello, l'autorisation de port d'arme, mais je le glissai quand même dans l'étui que j'avais à la ceinture.

L'immeuble de la télévision commençait à être investi par quelques militaires. Le personnel européen et algérien se pressait aux nouvelles. Certains avaient un visage radieux et parlaient fort, mais les Arabes se concertaient, se demandant vraisemblablement quelle nouvelle catastrophe allait leur arriver.

Après avoir échangé quelques paroles avec des journalistes et le rédacteur en chef, Georges Drouet, qui essayait de retirer le maximum de documents de son bureau avant l'arrivée des parachutistes,


F. Gragnon/Paris-Match



◄ Yves Le Tac, petit industriel en chauffage central, président de l'Association des anciens déportés de la Résistance, président de la Fédération algérienne du M.P.C. (Mouvement pour la Communauté) que créa l'animateur de radio Lucien Bitterlin en mai 1960.

une paire de gifles suivie d'une bourrade

je quittai la R.T.F. comme lui, sur les conseils de pieds-noirs ne partageant pas mes idées, mais qui ne tenaient pas à ce que nous fussions arrêtés.

Je me dirigeai à pied vers l'ancienne maison de la radio, rue Hoche, où se trouvait encore le Centre de modulation d'où partaient les émissions. Après avoir conseillé à quelques techniciens de ne pas travailler et envisagé un instant un plan chimérique visant à interrompre les déclarations des insurgés, je remontai, sous le soleil qui commençait à chauffer, la rue Michelet pour regagner mon studio. En passant devant le palais d'Été, qui était maintenant gardé par des paras, j'exprimai ma colère d'un geste assez expressif, car quelques secondes après je fus happé à l'épaule par une poigne solide qui me retourna et je reçus deux gifles suivies d'une bourrade qui m'envoya choir dans un massif de plantes vertes. L'officier parachutiste qui m'avait frappé me releva brutalement et m'entraîna rapidement vers d'autres militaires. Je n'eus pas le temps de parler, un coup de poing me frappa sous l'œil gauche et quelques insultes fusèrent avec les coups.

Dans une geôle du commissariat

Je fus fouillé. Un capitaine vint à moi et prit mon pistolet et mes papiers. A l'intérieur du poste de garde, des gendarmes désarmés regardaient la scène passivement.

Je me demandai si le délégué général Jean Morin et le ministre Robert Buron, qui était de passage à Alger, étaient encore dans leurs appartements à quelques dizaines de mètres de là.

Après avoir répondu aux premières questions de l'officier, qui voulait savoir ce que je faisais à Alger, je fus poussé dans une jeep et conduit à la caserne Pélissier, où, me dit-on, le colonel Godard allait m'interroger.

Le chauffeur ne connaissant pas Alger, le capitaine non plus, je les laissai demander leur chemin. Des jeunes gens à scooter arboraient des drapeaux tricolores, d'autres peignaient des inscriptions O.A.S., J.N. (Jeune Nation) sur la chaussée.

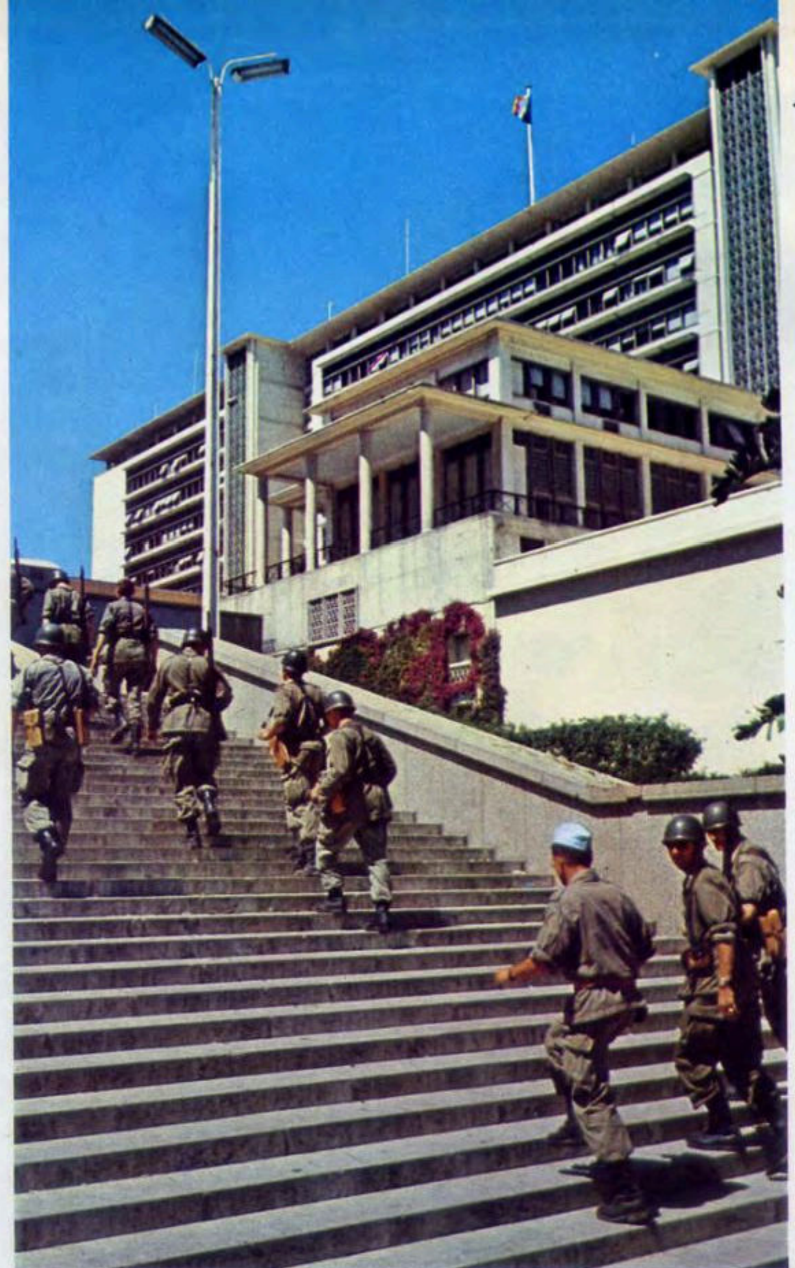
C'étaient aussi de jeunes Algérois habillés en parachutistes qui étaient allés chercher à son domicile le conseiller général U.N.R. Henri Jeunet et l'avaient conduit au commissariat central avec quelques bourrades. Il faisait partie des « traîtres à l'Algérie française » qu'il allait falloir juger.

Après une attente énervante dans les couloirs de la caserne Pélissier — je sentais ma joue gauche se tuméfier et la douleur se faire de plus en plus lancinante —, je fus amené *manu militari* par les parachutistes au commissariat central, où je retrouvai Henri Jeunet, mon ancien équipier du Comité de coordination pour le soutien à la politique du général de Gaulle, assis sur un banc gardé par des agents peu bavards. Qui aurait dit, au moment où nous faisions campagne pour le droit à l'autodétermination de l'Algérie, qu'on se retrouverait quatre mois plus tard, incarcérés comme des criminels!

Le capitaine de parachutistes, un « béret vert », me « confia » à un civil du commissariat, qui semblait être de la « maison ». Il lui remit mes papiers et mon pistolet et dut lui dire de me tenir enfermé jusqu'à ce que le colonel Godard eût le temps de m'interroger.

Cette menace d'interrogatoire reviendra à plusieurs reprises dans la bouche de mes geôliers, jusqu'à ce que j'aie quitté la prison. Heureusement, l'ancien directeur de la Sûreté d'Alger avait autre chose à faire que de « s'occuper » de mon cas.

Les gardiens du commissariat n'avaient pas l'air d'être d'accord entre eux. Un brigadier refusa de me faire entrer dans une cellule car l'homme qui m'avait amené à lui n'avait pas eu de motif d'incarcération à lui donner.



Y. Berry/Magnum

◀ Le putsch a échoué. Challe s'est rendu. Les troupes loyalistes vont reprendre possession du G.G. La veille au soir, Challe avait fait éteindre les lumières sur le Forum pour faire rentrer les gens chez eux. La foule était partie après avoir chanté une ultime *Marseillaise*. « Ce chant résonnait en moi, dira Challe, comme un *De profundis*. »

Après le putsch, des ▶ appelés brûlent les tracts des conjurés. La rébellion, qui avait duré le temps d'un carnaval, se terminait par un autodafé. Maintenant allait commencer la grande purge. Olié, en fait, ne prendra aucune mesure pouvant aggraver le malaise dont souffrait déjà l'armée et seuls les officiers les plus compromis feront l'objet de sanctions.



François Gérard

Comme Henri Jeunet, on me fit asseoir sur un banc dans la cour du commissariat, laquelle était alors occupée, en ce début d'après-midi, par des jeunes gens de l'O.A.S. armés de mitraillettes qu'ils venaient sans aucun doute de récupérer dans les locaux de la police.

Je ne trouvai pas chez eux l'exaltation ni l'enthousiasme qu'aurait dû susciter le coup d'État. A part les jeunes, qui n'étaient même pas arrogants, les aînés, qui plaisantaient comme ils devaient le faire dans les unités territoriales, il n'y avait aucun changement sur les visages entre ces pieds-noirs d'hier et ces pieds-noirs d'aujourd'hui vivant le régime souhaité de l'Algérie française.

Les miliciens qui se plaignaient de l'oisiveté, de l'inactivité, par rapport à l'armée régulière qui monopolisait le mouvement insurrectionnel, ne semblaient pas très désireux de s'engager dans une unité régulière. Le chef de l'O.A.S., un certain Mignot, avait proposé des hommes pour effectuer des patrouilles en ville avec les parachutistes. Ces parades reçurent un meilleur accueil de la part des militants.

La cour du commissariat central se vida progressivement des O.A.S. A 18 h 30, il ne restait que des bouteilles vides, des boîtes de conserve inachevées.

Je me retrouvai bientôt seul. Les civils O.A.S. avaient été progressivement remplacés par des parachutistes du contingent, moins exaltés que les autres.

Henri Jeunet était parti. Des civils étaient venus le chercher. J'apprendrai plus tard que des démarches avaient été faites par son épouse et qu'une intervention d'une de ses relations politiques avait pu lui permettre de sortir, mais à condition qu'il quittât Alger avant que ceux qui l'avaient arrêté se fussent aperçus de sa libération.

Je passai la nuit dans une geôle du commissariat central. Le lendemain, à l'aube, un commissaire de police vint à moi et me dit qu'il avait récupéré ma carte d'identité.

— Partez maintenant, me dit-il, les officiers parachutistes que je viens de voir ▶

Gojon



◀ L'infanterie a été chargée de garder la base d'El-Biar contre les commandos parachutistes du commandant Robin. Tout est apparemment rentré dans l'ordre en Algérie. Mais l'armée française sort moralement brisée de la crise dramatique qu'elle vient de traverser.

▶ TRAQUÉ PAR L'O.A.S.

***Ci-dessous :* Dominique Ponchardier, écrivain, 44 ans. Chef de mission de 1re classe de la D.G.E.R. (l'ancêtre du S.D.E.C.E.) pendant la guerre. Harcelé par Jean Morin, qui lui réclame des forces de police « sûres », le ministre de l'Intérieur, Roger Frey, demandera à Dominique Ponchardier de l'aider dans la lutte anti-O.A.S. Les premiers « renforts » arriveront en décembre. *A droite :* la permanence de l'O.A.S. au centre d'Alger.**



Keystone

G. Melet/Paris-Match

Radio-France se tut après un dernier appel

sont d'accord pour vous laisser quitter les lieux avant que ça tourne mal.

Il n'y avait donc pas d'unanimité, même parmi les activistes qui occupaient Alger.

Je ne me fis pas prier pour franchir la porte du commissariat. Il était 6 heures, ce dimanche 23 avril. J'achetai la première édition du *Journal d'Alger* qui reproduisait les déclarations de Challe et les communiqués du nouveau commandement militaire.

Revenu boulevard Bru, je pus me dissimuler dans un local près de mon studio grâce à des complicités voisines. Après vingt-quatre heures d'oisiveté, entrecoupées par l'écoute des émissions françaises, je reçus la visite d'André Goulay, qui cherchait une planque dans le secteur. Voyant mon visage marqué et mis au courant de mon infortune, il me dit de patienter jusqu'à ce qu'il pût me faire héberger chez les militaires restés fidèles. Je lui demandai des nouvelles de Raybois et de Le Tac.

Raybois avait été arrêté et déporté dans le Sud, à In-Salah, avec le délégué général Jean Morin, Robert Buron et le général Gambiez. Le siège de l'Association nationale pour le général de Gaulle avait été mis à sac par les O.A.S. Les fichiers des adhérents et sympathisants étant dans leurs mains, aucun des nôtres n'était plus en sécurité à son domicile.

Quant à Yves Le Tac, le 23, il avait quand même prononcé un discours à Draria, à quelques kilomètres d'Alger, pour l'inauguration d'une plaque à Élise Rivet, une résistante morte en déportation.

Le 23 au soir, j'écoutai le discours du général de Gaulle : « Un quarteron de généraux ambitieux... » Un morceau d'anthologie qui allait porter ses fruits.

Le lendemain, j'appris — toujours par la radio — que la France avait fait grève. Des bombes avaient éclaté dans les gares parisiennes et à Orly. A Alger, une manifestation était prévue au Forum.

André Goulay revint dans le local où j'étais dissimulé depuis ma sortie du commissariat central pour me conduire à Crescia, chez les militaires du bataillon de Joinville, qui étaient restés fidèles au gouvernement.

Les jeunes soldats m'accueillirent avec sympathie. On me donna un treillis et un lit me fut préparé dans une chambre d'officier. Je gardai mes lunettes de soleil pour tenter de dissimuler mon œil gauche.

J'appris, par le capitaine de la compagnie, que le colonel Bocquet, commandant du sous-secteur Maison-Blanche, avait « pris le maquis » avec son P.C. au complet et qu'il contactait, depuis le début du putsch, les unités les unes après les autres pour détecter les éléments fidèles.

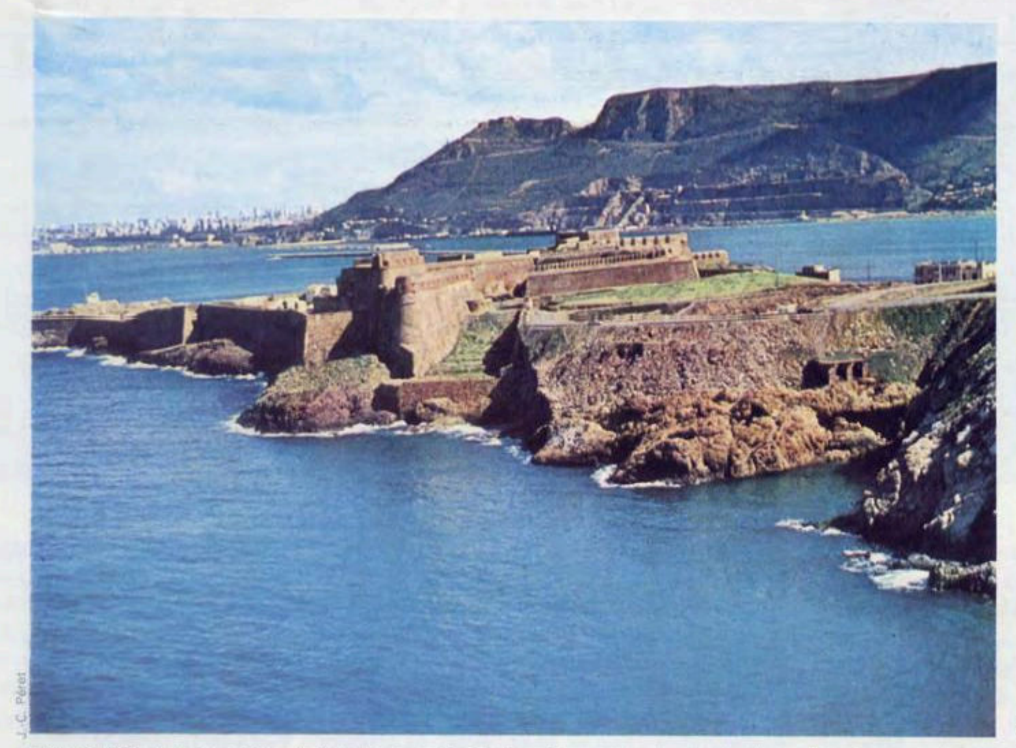
Au bataillon de Joinville, un sous-lieutenant avait été mis aux arrêts parce qu'il avait pris position trop tôt contre Challe.

Le 25, le putsch avait vécu. Les militaires du contingent jubilaient. Le discours de De Gaulle les avait galvanisés. Les gendarmes reprirent l'immeuble de la R.T.F.; Radio-France, la radio des insurgés, se tut après un dernier appel dramatique.

Mon bref séjour chez les militaires m'apprit qu'en temps normal il y avait pratiquement deux ou trois accrochages chaque nuit avec des *moudjahidin* en uniforme, et ce, à quelques dizaines de kilomètres à peine d'Alger ! **H**

Lucien BITTERLIN

L'ARMÉE DÉCHIRÉE



J.-C. Péret

Mers el-Kébir, sur lequel marchaient les paras le 25 lorsqu'un contrordre de Gardy leur fit rebrousser chemin.



Bail



L'amiral Querville : en vedette.



Robillard

Tlemcen, où le général de Pouilly, chef du corps d'armée d'Oran, s'est réfugié et d'où il continue à commander.



E.C.P.A.

Le général Hublot : son adjoint.

En Oranie, les généraux putschistes avaient trouvé des sympathisants. Ils avaient même eu des partisans actifs et convaincus dans certaines unités, mais ils connurent aussi des échecs graves. Ainsi, ni le général de Pouilly, ni l'amiral Querville n'acceptèrent de rejoindre le mouvement.

De l'échec du putsch algérois d'avril 1961 on a donné bien des raisons, très diverses, qui ont toutes certainement leur valeur. Mais il me semble que l'on n'a pas suffisamment mis l'accent sur l'une d'elles, qui me paraît essentielle: entreprise par des membres, en activité ou non, de la hiérarchie militaire, cette action a été vigoureusement contrée par d'autres membres de cette même hiérarchie. L'effet de cette opposition a été d'autant plus déterminant qu'elle était plus inattendue pour les conjurés d'Alger, soit que, persuadés comme ils l'étaient que leur cause était juste, ils n'aient pu imaginer que leurs aspirations n'étaient pas partagées par tous leurs camarades, soit que, connaissant leur propre résolution, ils se soient refusés à admettre que d'autres qu'eux-mêmes pourraient déployer une énergie ▶



E.C.P.A.

le général Ginestet monte une manœuvre p

◄ **Deux commandements pour l'Oranie : l'un à Tlemcen, avec Pouilly ; l'autre à Oran, avec Gardy. Pour le général Ginestet, responsable du barrage algéro-marocain, un problème domine : faire face aux tentatives de percée.**



E.C.P.A.

comparable à la leur dans la défense de conceptions différentes des leurs.

Le cas de l'Oranie est significatif. Le mouvement d'Alger a pu y trouver, comme ailleurs, des sympathies dans le monde militaire; il y a eu des partisans convaincus et actifs dans certaines unités de la légion; mais il y a rencontré désaveu ou opposition chez tous les titulaires des commandements, sans exception, au niveau des secteurs, de la marine de l'amiral Cornuault et de l'aviation du général Clausse, des cinq divisions des généraux Perrotat, de Menditte, Fourquault, Ginestet et Lassalle, et, au sommet de l'Oranie, du corps d'armée du général de Pouilly. L'opposition des principaux chefs a entraîné celle de leurs subordonnés bien disciplinés. Ce fut, pour le mouvement d'Alger, un échec qu'il ne pouvait endurer et qui contribua à son effondrement.

Pourquoi cette opposition ?

D'abord, parce qu'au regard de la connaissance que nous avions nous-mêmes de la situation réelle en Algérie, en France et dans le monde, nous étions sûrs que l'entreprise algéroise poursuivait des buts illusoires tout en comportant pour la nation des dangers très certains.

Mais surtout, l'intrusion de membres de l'armée dans la marche des affaires publiques allait à l'encontre de notre conception du rôle de l'armée dans la nation. Pour nous, une opposition aux ordres reçus n'est fondée que lorsque l'autorité d'où émanent ces ordres a perdu sa liberté d'action ou sa légitimité, ou bien lorsqu'elle va manifestement contre la morale ou le bien public. Nous n'étions pas dans ce cas, loin de là.

Certes, nous ne nous étonnions pas de voir des camarades, qui avaient toute notre estime, penser autrement que nous. Mais c'est un fait que, dans ce cas d'espèce, nous ne pensions pas comme eux. Nous étions convaincus, comme ils l'étaient d'ailleurs de leur côté, de posséder une saine et exacte compréhension du devoir, de l'honneur et de l'intérêt national. Nous étions bien décidés à ne pas subir une loi qu'ils voulaient nous imposer et que nous jugions mauvaise. Nous étions résolus à les mettre en échec, pour sauvegarder les intérêts supérieurs de l'armée et du pays, tels que nous les concevions nous-mêmes et tels que nous nous en sentions responsables.

Mais comment y parvenir ?

Sans reprendre la totalité des épisodes de ces journées, je donnerai mon témoignage sur quelques-unes des péripéties auxquelles j'ai été particulièrement mêlé.

D'abord la journée du 22 avril à Oran.

Fraîchement promu général après avoir acquis, en dix-huit mois d'un commandement de secteur du bled, une connaissance directe des réalités algériennes de l'heure, j'étais, depuis trois semaines, l'adjoint du général de Pouilly, cinquante-six ans, qui commandait depuis sept mois la région militaire et le corps d'armée d'Oranie.

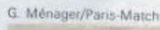
Les "képis blancs" égarés

Comme tous les officiers de notre armée, je savais qu'une voie où s'engageait le soldat complet et le parfait homme de cœur, admiré, respecté et aimé de tous qu'était le général de Pouilly ne pouvait qu'être conforme aux exigences de l'honneur, à une appréciation saine et lucide de la situation, à un choix habile et judicieux de la solution. Je constatai ma complète identité de vues avec lui quand, le 22, à 4 h 25, appelé près de lui, je l'entendis répondre au général Challe, qui le pressait par téléphone de se ranger dans son mouvement, qu' « il regrettait de le voir lancé dans une aventure à laquelle lui-même s'opposait catégoriquement ».

Cependant, sans pessimisme ni optimisme, le général de Pouilly voyait avec réalisme ce qui faisait la faiblesse de sa position. Les conjurés d'Alger et leurs émissaires en Oranie s'appuyaient, pour leurs adjurations et sommations successives — il y en eut cinq dans la journée —, sur la présence d'éléments du 1er régiment étranger de Bel-Abbès, entraînés par eux et soustraits à l'autorité de leur chef : ces « képis blancs » égarés ne pouvaient manquer d'être chaleureusement soutenus par la population européenne d'Oran, et nous savions la répugnance profonde qu'auraient eu à s'opposer à eux par la force les éléments militaires fidèles qui n'avaient pas encore pris conscience du caractère insurrectionnel du mouvement d'Alger et qui restaient attachés au sacro-saint principe de l'unité de l'armée. Ce ne serait qu'au prix d'un affrontement sanglant et à l'issue incertaine que le général de Pouilly pourrait essayer de se maintenir dans son quartier général du Château-Neuf; c'eût été, en effet, parfaitement indéfendable, au cœur d'une ville insurgée, sans recours aux armes les plus meurtrières.

Or il était persuadé que, pour provoquer l'essoufflement et la paralysie du mouvement d'Alger, ce qu'il fallait essentiellement, c'était gagner du temps.

C'est ce plan qu'il fit approuver par les envoyés du général de Gaulle : le ministre Joxe et le général Olié, qu'il réussit à faire se poser en sécurité à Mers el-Kébir. Dans la nuit du 22 au 23, il se porta à Tlemcen, en même temps que le préfet d'Oran, avec une équipe de commandement réduite à quatre officiers et moi-même, mais forte d'un détachement des



G. Ménager/Paris-Match





Extrême gauche : l'amiral Querville, qui a rallié Mers el-Kébir le samedi 22 avril en appareillant, en fin de matinée, d'Alger, sur une vedette rapide. *A gauche :* Coup de Fréjac donne une conférence de presse au lendemain du putsch. Pendant ces quatre jours, il était resté prudemment caché ainsi que François Coulet, « l'œil de l'Élysée ». *A droite :* le général Olié. Lui aussi avait gagné Mers el-Kébir.

E.C.P.A.



E.C.P.A.

transmissions bien équipé. Aussitôt, il diffusa un message réaffirmant son opposition au mouvement d'Alger et sa volonté de continuer à définir à chacun sa mission; tous devaient poursuivre, selon ses directives, l'exécution des missions militaires, dont la coordination continuerait à être assurée par l'état-major du corps d'armée et les directions des services, maintenus dans leurs installations techniques d'Oran. Il faut saluer la manière remarquable dont ce lourd et indispensable appareil de commandement a fonctionné sans ralentissement ni défaillance dans les conditions très difficiles où, sûr de sa valeur, n'avait pas hésité à le placer le général de Pouilly, dont il continuait à suivre les instructions que nous parvenions à lui faire tenir, tout en ignorant celles qu'auraient pu vouloir lui donner les émissaires d'Alger arrivés au Château-Neuf.

De la journée du 23, je me bornerai à évoquer, parmi tant d'autres, les difficultés surmontées par le commandant de la division Sud-Ouest, le général Ginestet, qui devait être assassiné à Oran l'année suivante.

En fin de soirée, il monte une manœuvre pour faire face à de violentes tentatives de percée du barrage frontalier dont il a la garde. Des éléments de la légion arrivent à son poste de commandement, s'en rendent maîtres et le somment d'adhérer au mouvement du général Challe. Sur son refus, il est gardé à vue. Mais la situation se dégrade à la frontière et, dans la nuit, on vient le presser de reprendre son commandement pour rétablir la situation, moyennant une déclaration de reconnaissance des autorités de fait d'Alger. Il obtient de communiquer avec le général de Pouilly. Aussitôt, celui-ci confirme qu' « en aucun cas un officier ne doit faire acte d'allégeance à une autorité non régulièrement investie, quelles que puissent être les conséquences sur le plan des opérations et de la cohésion des unités ». L'intensité dramatique de notre conversation téléphonique de minuit reste un des souvenirs les plus émouvants de ma carrière militaire. Ginestet à un bout du fil, Pouilly et moi à l'autre, nous prenions nos responsabilités de chefs militaires en pesant les facteurs de la décision tels que nous les appréciions dans la situation en cause.

Dans le courant de la journée du lendemain, le général Ginestet, dont la ferme attitude avait impressionné les contestataires qui lui avaient rendu sa liberté d'action, me dit que ses dispositions opérationnelles, combinées avec celles que j'avais pu prendre au niveau du corps d'armée, avaient eu un plein succès sur la frontière, son autorité était maintenant entièrement rétablie sur toute sa division, au nom de laquelle il adressa un télégramme de fidélité au gouvernement.

Dans la matinée du 24, le général de Pouilly prit de sa seule initiative une décision surprenante et le plus souvent mal comprise, qui ne s'explique que par le caractère absolument insolite de cette fronde militaire qui requérait des solutions hors de l'ordinaire. Il y fallait la hauteur de vues en même temps que la grandeur d'âme et la complète abnégation du général de Pouilly.

Deux régiments de parachutistes du Constantinois venaient d'arriver à Oran, sur ordre du général Challe, pour mettre fin aux oppositions que ses partisans n'avaient pas réussi à réduire. L'un d'eux devait s'emparer du général de Pouilly, puisque celui-ci, échappé de la souricière d'Oran, conservait sur son corps d'armée une autorité qui s'opposait à celle d'Alger. Le général de Pouilly avait donné l'ordre de barrer les itinéraires menant d'Oran à Tlemcen et nous avions étudié attentivement avec le préfet régional le discours radiodiffusé du 23, 20 heures, dans lequel le général de Gaulle ordonnait de résister aux putschistes « par tous les moyens ». On était tout proche de l'ouverture du feu ▶



◀ Les « vacances sahariennes » de Jean Morin ont pris fin. Les légionnaires ont quitté le G.G., remplacés par les gardes mobiles. La légalité est rétablie. Louis Joxe et le général Olié viennent « réinstaller » Morin, dont l'attitude pendant le putsch a été sévèrement critiquée par le ministre des Affaires algériennes, qui ne comprend pas comment la légalité a pu se « défaire » à un tel point devant la détermination des généraux rebelles.


Palacio

Opérations à la frontière algéro-marocaine. L'A.L.N. met à profit les dissensions au sein de l'armée française pour chercher à franchir les barrages frontaliers, tant du côté marocain que du côté tunisien.

de Pouilly eut un long entretien avec Challe

entre détachements français, au bord de la guerre civile. Seul, pensa le général de Pouilly, un entretien direct entre lui et le général Challe pourrait démontrer à celui-ci la vigueur de l'opposition sur laquelle butait son mouvement et l'extrême gravité des événements vers lesquels on courrait s'il ne renonçait pas à poursuivre sa tentative.

Voilà pourquoi eut lieu à Alger, entre ces deux camarades de promotion de Saint-Cyr, un entretien de deux heures. Ce qu'ils se dirent est l'affaire de ces deux hommes. Personne, à mon sens, ne peut dire quelles en furent les répercussions sur la suite des événements.

D'Alger, le général de Pouilly, qui avait pensé que son retour à Tlemcen serait assuré, fut expédié au Sahara, où il fut gardé à vue à In-Salah avec plusieurs autres personnalités qui, comme lui, ne reconnaissaient comme autorité que celle du gouvernement et qui étaient tombées entre les mains des conjurés d'Alger.

Après le départ de Tlemcen du général de Pouilly, conformément à ses instructions, j'assurai depuis notre P.C. léger la permanence du commandement du corps d'armée. Aux divisions, par téléphone et par liaisons d'officiers, je m'attachai à faire comprendre la position du général de Pouilly et à diffuser ses ultimes instructions : « Ne jamais reconnaître, pour quelque activité que ce soit, que les autorités régulièrement investies par le gouvernement. »

Malgré le lien forgé

Dans cet ordre d'idées, j'utilisai la liaison téléphonique établie par nos transmetteurs sur Paris, *via* l'ambassade de France au Maroc, pour demander au général Olié de nommer au commandement du corps d'armée, en l'absence du général de Pouilly, le général Perrotat, qui était le plus ancien des divisionnaires; c'est ce qui fut fait le 25.

Dans la journée du 25, en rapport avec le déroulement de la crise à Alger, la situation se dénoua en Oranie aussi vite qu'avait crû son intensité dramatique dans les jours précédents.

Cette journée fertile en incidents de toute sorte, fut occupée par moi à participer à la prise de son commandement provisoire par le général Perrotat, à rassembler des moyens pour intercepter une forte bande rebelle provenant du Maroc et à faire repasser les deux régiments de parachutistes sous l'autorité régulière. En fin d'après-midi, le général Perrotat put gagner Oran et nous y retrouvâmes le fidèle état-major du corps d'armée. Dans la nuit, à 350 km de là, les deux régiments de parachutistes recevaient de moi des instructions pour leur retour dans leurs stationnements habituels.

Le 26, à 20 heures, le général de Pouilly reprit son commandement à Oran.

Officiers putschistes et officiers loyalistes, nos conceptions opposées de l'honneur et du devoir nous avaient dressés les uns contre les autres malgré le lien forgé entre nous par tant de campagnes vécues en commun.

Nous sortions meurtris de ces quatre dramatiques journées, mais conscients les uns et les autres d'avoir fait ce qu'il fallait pour que le sang de nos soldats ne coulât pas dans une lutte fratricide. H

Général HUBLOT

HISTORIA magazine

Hebdomadaire
paraissant tous les lundis
Éditions Jules Tallandier
Directeur de la publication : *Maurice Dumoncel*
Directeur des périodiques : *Georges Mazoyer*

Directeur : *Yves Courrière*
Conseiller auprès de la Direction : *Général Beaufre*
Rédacteur en chef : *Jean Fontugne*
Adjoints : *Jacques Kohlmann*, *Liliane Crété*
Chef service photo : *François Wittmann*
Directeur des publications Historia : *Christian Melchior-Bonnet*
Administration : *Christian Clerc*
Maquettiste : *Claude Rebelo*
Dessinateur : *John Batchelor*
Fabrication : *Roger Brimeur*
Secrétariat de la rédaction : *Brigitte Le Pelley Fonteny*
Adjoint : *Charles Meyer*
Directeur de la promotion : *Jacques Jourquin*
Assistantes : *Chantal de Pinsun*, *Françoise Rose*
Relations publiques : *Claude Bénédick*
Abonnements : *Jean-Loup Pellé*

RÉDACTION-ADMINISTRATION :
Librairie Jules TALLANDIER
170 bis, bd du Montparnasse, 75680 PARIS Cédex 14.
T. 325-11-82.
Prix de vente au numéro : France, 3,50 F. – Belgique, 35 FB. Suisse, 3,50 FS.

ABONNEMENTS

FRANCE : 61, rue de la Tombe-Issoire, PARIS-14e. Tél. 707-17-89. CCP « HISTORIA MAGAZINE » Paris 2778-70 ou chez votre dépositaire.

BELGIQUE : S.A. FEMMES D'AUJOURD'HUI, 65, rue de Hennin, B 1050 BRUXELLES. - Tél. 47-69-29. CCP BRUXELLES 1882-34.

Tarif :
1° 6 mois - 24 numéros.
67 FF - 670 FB - 67 FS - Autres pays : 82 FF.
2° 1 an - 48 numéros.
123 FF - 1 230 FB - 123 FS - Autres pays : 153 FF
3° 1 an - 48 numéros, 3 reliures dont 1 gratuite.
159 FF - 1 590 FB - 159 FS - Autres pays : 198 FF.
4° 2 ans - 96 numéros, 6 reliures dont 2 gratuites.
302 FF - 3 020 FB - 302 FS - Autres pays : 350 FF.
5° 16 numéros : 341 (97) à 371 (112).
45 FF - 450 FB - 45 FS - Autres pays : 45 FF.

RELIURES :
FRANCE : 18 F chez tous les dépositaires ou Franco.
BELGIQUE : 195 FB chez les dépositaires ou auprès de l'A.M.P., 1, rue de la Petite-Ile, 1070-BRUXELLES CCP 416-69.
SUISSE : 18 FS chez tous les dépositaires.

NOTE A NOS ABONNÉS :
1° Les abonnements peuvent être pris à partir du n° 194 (nouvelle série Historia Magazine-Guerre d'Algérie) ou du numéro en cours.
2° Tout souscripteur ayant choisi notre tarif avec reliure recevra avec ses premiers numéros les 3 reliures nécessaires pour relier 48 numéros.
3° La publication est hebdomadaire, mais en juillet et en août il ne paraîtra que deux numéros par mois.
4° Toutes nos revues sont expédiées sous carton fort et bénéficient par conséquent d'un maximum de protection.
5° Pour toute correspondance relative à votre abonnement (changement d'adresse, réclamation, renouvellement), envoyez-nous l'étiquette collée sur notre dernier envoi, elle porte toutes les références vous concernant.
6° Toute demande de changement d'adresse doit être accompagnée de 2 F en timbres.

CHRONOLOGIE
Mai 1961

FRANCE

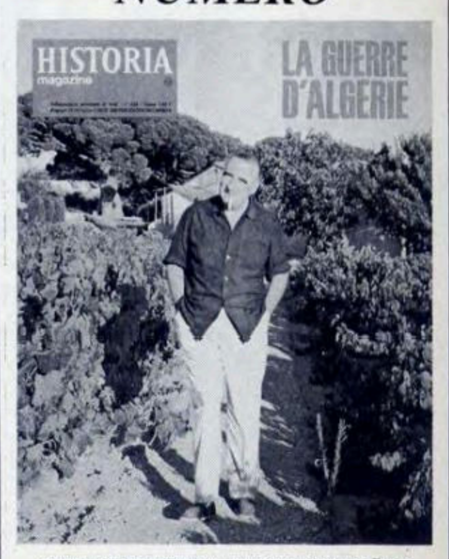
3 : Conseil des ministres (affaires algériennes : maintien en application de l'article 16 jusqu'au règlement du conflit).
6 : incarcération du général Zeller à la Santé.
8 : allocution radiotélévisée du général de Gaulle.
9 : grève des transports.
Roger Frey est nommé ministre de l'Intérieur.
10 : le Gouvernement français et le G.P.R.A. annoncent simultanément que les pourparlers d'Évian s'ouvriront le 20 mai.
18 : grève des transports.
19 : grèves chez Renault et à Air France.
20 : Ben Bella et ses codétenus sont transférés en résidence surveillée à Turquant.
Ouverture des pourparlers d'Évian.
Décret sur la réquisition des personnels des services publics.
23-25 : visite en France du roi Baudouin et de la reine Fabiola de Belgique.
26 : conférence de presse de Louis Joxe sur les négociations en cours à Évian.
Création de la « Fédération nationale des Français d'Algérie ».
29 : ouverture du procès Challe-Zeller.
31 : verdict au procès Challe-Zeller : 15 ans de réclusion criminelle.

AFRIQUE DU NORD ET MOYEN-ORIENT

1-15 : manifestations à Alger et Oran.
2-18 : visite du président Bourguiba au Canada, aux États-Unis et en Grande-Bretagne.
4 : dissolution de l'ordre des avocats à Alger.
Réorganisation de la police et du commandement en Algérie.
5 : modification de la procédure pénale en Algérie.
5-7 : perquisitions en Mitidja.
7 : mesures de sécurité à Alger.
Réunion du G.P.R.A. à Tunis.
9 : découverte d'un complot contre-révolutionnaire en Turquie.
Manifestation musulmane à Marengo et Djidjelli.
Formation en Iran du gouvernement Amini après la démission du gouvernement Emami.
13 : suspension des trois principaux quotidiens d'Alger.
15 : conférence de presse de Coup de Fréjac.
16-22 : incidents à la frontière algéro-marocaine.
17 : décret relatif à la presse en Algérie.
19 : discours radiodiffusé de Ferhat Abbas.
20 : décision par la France d'une mesure de trêve unilatérale.
Accord aérien franco-tunisien.
22 : embuscade de Miliana.
31 : assassinat de Roger Gavoury, commissaire central d'Alger.

(A suivre)

NOTRE PROCHAIN NUMÉRO



GEORGES POMPIDOU : MISSIONS SECRÈTES

Sommaire

- **Après l'échec**

C'est maintenant l'heure des comptes et peut-être même des règlements de comptes. La répression s'abat sur tous ceux qui ont participé au putsch : elle est sévère. Elle frappe durant des semaines, des mois, même les simples sympathisants.

- **Les secrets de l'Élysée**

De Gaulle a préparé, dès janvier 1961, la rencontre que doit avoir son représentant avec un délégué du G.P.R.A. Elle aura lieu dans une chambre d'hôtel truffée de micros et de bandes enregistreuses qui feront le bonheur des services spéciaux suisses.

- **Négociations à Évian**

Georges Pompidou a bien fait les choses. Des responsables du G.P.R.A. et du F.L.N. sont à Évian. Les polices suisse et française sont sur les dents. Les déplacements se font uniquement en hélicoptère. L'hôtel du Parc est transformé en camp retranché...

- **Les commandos « Delta »**

A peine le putsch terminé, civils et militaires entrés dans la clandestinité engagent le combat de la dernière chance. Roger Degueldre, le premier, passe à l'action armée, en plein Alger et contre des officiers de police.

Imprimé en France - Imp. GEORGES LANG, 11, rue Curial. Dépôt légal 3e trim. 1973. – N° d'imp. C. 70.
Librairie Jules Tallandier, Paris N° 2083. – Directeur responsable de la publication : Maurice DUMONCEL. – N° 337 - 10 septembre 1973.

L'Echo d'Oran
ADOLPHE PERRIER (1844-1879)
PAUL PERRIER (1879-1937)
LUCIEN PERRIER (1937-1956)
PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION: Raoul PERRIER

MARDI 30 MAI 1961
N° 32.112

L'Echo d'Oran
FONDÉ EN 1844
LE PLUS FORT TIRAGE ET LA PLUS FORTE VENTE DE L'AFRIQUE DU NORD

L'ECHO DE L'ORANIE — DIRECTEUR GENERAL Pierre LAFFONT — L'ECHO DU CHELIF

CONSEIL DES MINISTRES CET APRES-MIDI

PARIS (AFP). — On confirme à l'Hôtel Matignon, que le Conseil des ministres est convoqué cet après-midi à 16 heures à l'Elysée.

AUCUN PROGRÈS HIER A EVIAN

Les délégués du F.L.N. ont repris leurs thèses sans y apporter d'assouplissement

EVIAN (AFP). — On piétine, on tourne en rond... l'impression qu'on dégageait hier soir à Evian, après la séance qui a duré trois heures, est une impression de déception.

EVIAN... ET LE RESTE

Paris, 29 mai.

Par Maurice COMBAUT

● SUITE PAGE 2 (COMBAUT)

« Les deux délégations ont décidé de poursuivre plus avant la discussion sur l'autodétermination »

a déclaré **M. THIBAUD** au cours de sa conférence de presse

Une avalanche de questions

La conférence de M. Malek

● SUITE PAGE 2 (DISCUSSION)

« Si on l'appelait Francis »

C'EST dans une propriété des environs de Paris, à Sorbonne, que le metteur en scène Guy Lefranc a commencé à tourner plusieurs scènes de son nouveau film « Si on l'appelait Francis », une joyeuse comédie de Jean Bedos et de François Chavannes dont Dany Robin et Marcel Amont sont les deux sympathiques héros. (AGIP)



DEVANT LE HAUT TRIBUNAL MILITAIRE

CHALLE : « CE QUE J'AI FAIT - J'AI PEUT-ÊTRE EU TORT - JE L'AI FAIT POUR MON PAYS »

APRES LA LECTURE DE L'ACTE D'ACCUSATION, L'AUDIENCE AVAIT ETE MARQUEE PAR UNE DECLARATION DE L'EX-COMMANDANT EN CHEF SUR LES MOBILES DE SON ACTION

Vaincu par l'émotion, le général Zeller renonça à parler

Les juges ont entendu ensuite le général **GAMBIEZ**, premier témoin à charge

PARIS (AFP). — A 12 h. 45, la salle d'audience de la 1re Chambre de la Cour d'Appel où doit se dérouler le procès, est archi-comble. Dans les rangs réservés au public, on remarque de nombreux avocats, dont de nombreux défenseurs des inculpés du récent procès des barricades (le bâtonnier Charpentier, Me Isorni, Me Denise Macaigne). C'est la raison pour laquelle rares ont été les curieux ou les amis des inculpés admis à pénétrer dans la salle d'audience.

Au sujet de LAGAILLARDE

CHALLE :

« J'ai fait annoncer qu'il s'était engagé dans l'armée afin de le contraindre à le faire s'il était arrivé »

Le moment est solennel

LECTURE DU DECRET DU 27 AVRIL 1961

● SUITE PAGE 2 (PROCES CHALLE)

L'ALLEMAGNE ET LE DÉSARMEMENT PRINCIPAUX SUJETS DES ENTRETIENS KENNEDY - KROUCHTCHEV

Sur la route de Vienne le leader soviétique s'entretient avec les dirigeants des pays communistes

Grande discrétion

● SUITE PAGE 2 (ENTRETIENS)



CHAUFFEURS DE TAXI

Plus de 8.000 hommes et 800 femmes ont posé leur candidature pour devenir chauffeurs des 800 premiers radio-taxis mis en circulation dans Londres.

Il s'agit de voitures rouges dotées du taximètre et de l'appareil radio comme les radio-taxis parisiens. Les postulants font des stages, et les « admis » ont déjà reçu leur uniforme vert avec casquette genre « Afrika Corps ». (AGIP)

INCENDIE AUX MOULINS DE BOBIGNY

Plainte en diffamation contre « L'Humanité »

M. Jean Morin à Paris

PARIS (AFP). — M. Jean Morin, délégué général du gouvernement en Algérie est arrivé hier à 18 h. 35 à Orly à bord d'un appareil d'Air-France.

Alors qu'elle se rendait à Paris pour rencontrer la femme du Président

Une cousine de Mme Kennedy se tue en voiture

5 autres accidents ont fait 8 morts, 14 blessés

● SUITE PAGE 2 (COUSINE)

NOS FLASHES

DANS LA CAGE AUX LIONS...

VERS LA LUNE

PLUS DE CAFE

WEEK-END SANGLANT

GRÈVE GÉNÉRALE EN AFRIQUE DU SUD

où la République doit être proclamée demain



Brusque retour du froid en Métropole

Les gelées provoquent d'importants dégâts aux cultures et aux vergers

Quelques moyennes

Des dégâts importants causés aux cultures

En Côte d'Or

● SUITE PAGE 2 (FROID)

AU FEMINA

REUNIS sous la présidence de Mme Camille Marbo, les membres du jury du « Prix Fémina » ont appelé Zoé Oldenbourg à siéger parmi elles.

Lauréate en 1953 du « Prix Fémina » avec « La pierre angulaire », Zoé Oldenbourg est tout à la fois une romancière et une historienne. (AGIP)



NOUVEAU VISAGE

BAROUC.

Le putsch est déjà loin. Une partie de la presse quotidienne d'Algérie est suspendue. Celle qui paraît encore s'en tient aux nouvelles générales. Bientôt, l'O.A.S. interviendra et publiera, en dehors de ses bulletins quotidiens, des éditions pirates que s'arracheront les pieds-noirs aussi bien d'Alger que d'Oran et des autres centres urbains d'Afrique du Nord.